VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 31 MAI 1933 — NUMERO 1

Adr... à ...s:
Canada - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Parlement Fédéral

LA SESSION A PRIS FIN SAMEDI

Le gouvernement a réussi à faire adopter ses remaniements électoraux — On parle d'une autre session à l'automne

Ottawa — La session a été prorogée samedi après-midi. Elle durait depuis près de sept mois et demi. Aussi nos députés avaient-ils hâte d'en finir. Un bon nombre n'ont pas attendu la cérémonie officielle de clôture pour filer chez eux.

Les libéraux ont maintenu jusqu'au bout leur opposition au bill de redistribution, mais le gouvernement l'a emporté par un vote de 45 contre 15.

La prorogation s'est faite sans le moindre apparat. On est sous l'impression qu'il y aura une autre session à l'automne.

Jusqu'au bout

La bataille entre conservateurs et libéraux a été de plus en plus âpre. On s'attendait à ce que le gouvernement impose la loi de clôture, mais il n'en a rien été. M. Bennett est resté impassible. Il a su, sans broncher, absorber tous les discours oppositionnistes. Il a bien parlé une fois ou deux de la "force brutale de la majorité", mais il n'a pas manifesté le désir de l'appliquer. Le premier ministre a simplement dit que la Chambre pouvait continuer à discourir pendant des semaines et des mois. Cela n'amènerait pas le gouvernement à changer son projet de revision de la carte électorale.

M. Lapointe a dénoncé la mesure ministérielle comme un "gerrymander monstrueux". M. Cardin emploie aussi le mot "gerrymander", mais il dit que cela n'aidera aucunement les candidats conservateurs lors des prochaines élections.

Une déclaration de M. Maurice Dupré mérite d'être signalée. Les conservateurs, dit-il, ont décidé qu'il n'y aurait plus de bloc solide dans la province de Québec et cela explique la présentation de leur projet de révision.

Quant à M. Duranleau, il ne s'étonne pas du mécontentement des libéraux. Ceux-ci ne peuvent évidemment admettre qu'on fasse disparaître l'espèce de droit souverain qu'ils exercent depuis quarante ans sur la province de Québec.

L'ancien ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, dit que l'on pourrait et devrait faire la revision de la carte électorale québecoise en tenant compte de la géographie, de l'organisation paroissiale, municipale et judiciaire. Quand un comté doit disparaître, il devrait être annexé intégralement au comté voisin auquel il s'apparente le plus. Les groupements de population dans les centres ruraux québecois tiennent de la tradition. La revision telle que l'a proposée le gouvernement est une véritable profanation. Des comtés sont morcelés, dépecés pour satisfaire l'ambition de tel ou tel conservateur.

M. Bennett avoue . . .

Le discours de M. Bennett est pratiquement l'aveu que la mesure ministérielle est un "gerrymander". Ayant à choisir entre deux projets de revision, l'un qui favorise ses amis, l'autre qui favorise ses adversaires, il est tout naturel que le gouvernement choisisse le premier.

M. Bennett présente d'abord un historique des révisions de la carte électorale depuis le temps de sir John A. MacDonald. Il prétend que la seule révision faite sous Laurier, en 1903 a donné lieu à de vigoureuses protestations de la part des oppositionnistes conservateurs. La principale cause des difficultés actuelles, c'est l'augmentation énorme de la population urbaine, particulièrement dans la province de Québec, où la population urbaine est maintenant de 1,813,606 habitants et la population rurale de 1,060,000 habitants. La population de la seule ville de Montréal n'est inférieure à toute la population rurale de la province que par la faible marge de 57,006 habitants.

Il faudra de toute nécessité que le Parlement en vienne à prendre des mesures pour assurer une juste représentation rurale. Cette remarque du premier ministre annoncerait-elle pour après la revision une réforme de loi en ce qui concerne la revision électorale?

Chacun son tour

M. Bennett prend son ton le plus tranchant pour dire aux libéraux que ce sont eux qui, depuis quarante ans, ont fait toutes les revisions dans la province de Québec. La dernière fois, les frontières des comtés ont été modifiées autant que cette fois-ci. Il mentionne le comté de Dorchester qui comprend actuellement des morceaux de trois autres comtés.

Il faut tout de même que l'opposition reconnaisse que si c'est un gouvernement libéral qui règne à Québec, c'est un gouvernement conservateur qui existe à Ottawa. Dans ces conditions, les modifications à la carte électorale doivent être le plus avantageuses possible pour le gouvernement conservateur. Nos institutions parlementaires se fondent sur le droit de la majorité. Tout ce que M. Bennett demande aux libéraux, c'est de reconnaître ce fait. Le gouvernement ne veut pas faire une gerrymander mais il veut corriger les injustices commises en 1924.

M. King et la proportionnelle

Le leader libéral a parlé pendant près de deux heures. Il fait observer que la revision de 1924 n'a pas été si partisanne dans la province de Québec puisqu'en 1925 cette province élisait quatre députés conservateurs. En 1930, selon la même revision, la province de Québec élisait plus de vingt conservateurs. Les libéraux n'avaient donc pas fait de gerrymander.

M. Mackenzie King dit que si son parti est de nouveau porté au pouvoir, il proposera le représentation proportionnelle dans les "cités" et dans les "municipalités", pour employer ses expressions. Le parti libéral, en 1924, alors qu'il était au pouvoir, aurait imposé une mesure de ce genre s'l eut eu une majorité dans les deux Chambres. Mais le gouvernement libéral n'avait pas alors la majorité au Sénat et cela l'a fait hésiter.

Une autre proposition de M. Mackenzie King, c'est que, si le parti libéral revient au pouvoir, la revision de la carte électorale, au lieu d'être laissée aux seuls députés, sera d'abord confiée à une commission de cinq juges, choisis parmi ceux qui ont déjà fait de la politique. Cette commisson ferait rapport à la Chambre des Communes qui déciderait. Mais le décision des juges, des anciens, devrait évidemment avoir la prépondérance.

A part cela, pendant les 2 heures qu'il a parlé, M. Mackenzie King a traité de ses campagnes électorales antérieures, dans l'Ontario et dans la Saskatchewan, de la revision de son comté de Prince-Albert et des autres comtés de Saskatchewan.

Les titres et décorations

Ottawa, — Le premier ministre, M. Bennett, a fait connaître la politique de son gouvernement à propos des titres et décorations. A son avis, la résolution adoptée en 1919 par le Parlement canadien et priant Sa Majesté de ne plus accorder de titres et de décorations à ses sujets canadiens ne lie pas le Gouvernement actuel. Celui-ci n'a pas l'intention de faire passer une loi pour empêcher les Canadiens d'accepter des titres de Sa Majesté. A ce stage-ci de la session, le gouvernement ne peut cependant fournir à la Chambre l'occasion d'ouvrir un débat sur la question. Telle est en substance la réponse de M. Bennett, à l'interpellation faite par M. Mackenzie King.

Sa Majesté, dit M. Bennett, ne peut être privée de sa prérogative d'accorder des titres qu'en vertu d'une loi spéciale du parlement. Le gouvernement canadien n'a pas l'intention de proposer l'adoption d'une telle loi.

Quant à la résolution Nickle, adoptée par les Communes, en 1919, à propos des titres et des décorations, M. Bennett a cité l'article 17 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord 1867, pour prouver qu'une telle résolution n'engage que ceux qui l'ont adoptée.

En d'autres termes, la résolution Nickle n'engageait que le parlement de 1919 et non pas les parlements subséquents.

Le Roi pourra donc dorénavant accorder des titres et des décorations à ses sujets canadiens. Dans les milieux politiques, ici, on se demande sérieusement si M. Bennett n'aspire pas à devenir pair d'Angleterre ou tout au moins Chevalier de Saint-Michel et de Saint-Georges ou de quelque autre ordre du même genre.

M. PREFONTAINE VA-T-IL QUITTER LE MINISTERE?

On lui a offert une position dans la Commission d'ajustement des dettes et il l'acceptera peut-être

L'hon. Albert Préfontaine, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Bracken, a admis qu'on lui avait offert la position de membre de la Commission d'ajustement des dettes. Cette commission se compose actuellement de trois membres; mais le comité permanent d'agriculture, au cours de la dernière session, a demandé qu'il soit augmenté à cause du travail croissant.

L'acceptation de ce poste entraînera la démission de M. Préfontaine du gouvernement et de la législature, ainsi qu'une élection partielle dans le comté de Carillon.

L'hon. Albert Préfontaine est le doyen de la législature manitobaine. Il représente Carillon depuis 1903, à l'exception de deux courts termes. En 1914 il fut défait par une petite majorité, mais fut réélu en 1915. En 1916 il fut choisi comme chef de l'opposition conservatrice. Battu de nouveau en 1920, il fut réélu en 1922 comme candidat fermier. En 1923, il entra dans la cabinet Bracken comme secrétaire provincial. Le 12 janvier 1925, il devenait ministre de l'agriculture. Peu de temps avant les élections générales de 1932, lors de la fusion libérale-progressiste, il démissionna pour faire place à l'hon. D.G. McKenzie. Depuis ce temps, M. Préfontaine est resté dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Il assiste régulièrement aux séances du cabinet et représente les intérêts de la population canadienne-française auprès du gouvernement. Comme ministre sans portefeuille, il ne touche que son indemnité parlementaire.

Le député de Carillon désire consulter ses électeurs avant de prendre une décision.

Les premiers historiens des provinces maritimes

Ottawa. — Au congrès annuel de la Société Historique du Canada, le docteur J.-C. Webster, de Shédiac, N.-B., président de la Société, présenta un travail sur les sources de l'histoire primitive des provinces maritimes. Les colonies françaises qui s'établirent sur la côte, dès le début du XVIIe siècle eurent de nombreux chroniqueurs, explorateurs, soldats, marins, missionnaires, qui écrivirent les relations de leurs voyages, de leurs aventures et des évènements qui marquèrent la vie des colonies françaises.

Ces premiers historiens d'Amérique furent les Pères Jésuites, Champlain, Lescarbot, Denys, Le Clerg et Dureville.

Nouvelles Brèves

Victoria, C.B. — Le F. Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, et M. Auguste Frigon, directeur de l'Ecole polytechnique de Montréal, représentent le gouvernement canadien au congrès scientifique du Pacifique.

North Battleford, Sask. — S.W. Huston, député ministériel indépendant de Battleford, est décédé. Il était âgé de 60 ans.

Ottawa, — M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, a reçu, à un déjeuner S.E. le cardinal Villeneuve, au Château Laurier.

Ottawa, — S.E. le cardinal Villeneuve a remis la médaille **Pro Ecclesia et Pontifice** au R.P. Louis Lejeune, O.M.I., auteur du Dictionnaire historique.

Charlottetown, — M. John Bruce, député du comté de Queen à la Législature de l'Ile-du-Prince-Edouard, s'est noyé dans le port de Charlottetown.

Rochester, — S.E. Mgr O'Hern, évêque de Rochester, est mort à l'âge de 58 ans.

Paris, — Les fêtes du centenaire de la Société Saint-Vincent de Paul se sont terminées par l'inauguration de la place Ozanam.

Cannes, France, — Lord Wester Wemyss, amiral de la marine anglaise, qui entra dans la marine à l'âge de 13 ans et ne prit sa retraite qu'il y a quatre ans, après 52 ans de service actif, est mort ici.

Londres, — La reine Marie d'Angleterre a fêté vendredi le 66e anniversaire de sa naissance.

Londres, — Horatio Bottomley, fondateur de l'hebdomadaire **John Bull**, est mort à l'âge de 73 ans.

Le cardinal Villeneuve sacrera Mgr Bonhomme

Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., sacrera évêque à Hull le 29 juin prochain, S.E. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., curé de Notre-Dame de Hull, récemment nommé vicaire apostolique au Basutoland.

Mgr Bonhomme ne partira pour le Basutoland qu'à la fin du mois d'août prochain.

Un autre enlèvement

Kansas City, — Mlle Mary Mc Elroy, 25 ans, fille du gérant de la ville, a été enlevée samedi par deux hommes. Le lendemain, le père et le frère de la jeune fille sont entrés en contact avec les ravisseurs et cette dernière a été libérée moyennant une rançon de $30,000. On recherche les deux hommes dont on a le signalement.

DES ACCIDENTS ET DOMMAGES PAR LA PLUIE

On espère cependant qu'elle aura aidé à conjurer le terrible fléau des sauterelles

Un orage d'une violence extraordinaire, accompagné de fortes ondées, s'est abattu sur le sud du Manitoba, causant des dommages considérables et la mort d'un homme.

A Morden, comme la lumière venait de faire défaut, H. Le Roy Scott, de l'Hydro provincial du Manitoba, s'est précipité à la station pour y porter remède. Il a été électrocuté par un courant de 4.400 volts. Son corps a été projeté à plusieurs pieds par la force du choc et on l'a trouvé plus tard dans deux pieds d'eau inondant le plancher.

Près de Miami H. Dickey, de Rosebank, a échappé miraculeusement à la mort. Un pont s'est effondré sous lui comme il le traversait en auto. Il a pu s'échapper sain et sauf, mais sa machine a été détruite.

Le ruisseau qui passe à Morden s'est mis à monter avec une rapidité extraordinaire et la bourgade a été inondée. Plusieurs habitants ont dû être secourus par les pompiers et des volontaires.

Dégâts considérables

A La Rivière, la voie ferrée a été recouverte d'eau et le service des trains interrompu; les ponts ont été aussi sérieusement endommagés.

Dans tout le district, les récoltes ont subi des dégâts considérables qu'on évalue à près de $100,000.

La pluie abondante des premiers jours de la semaine dernière s'est continuée jusqu'à jeudi dans toutes les parties de la province. En général, cette pluie a été bienfaisante. mais en plusieurs endroits il y a des dommages. A Roland, des milliers d'acres sont inondés. De nombreux ponts ont été déteriorés.

Les sauterelles

L'un des côtés intéressants de ces fortes pluies, c'est qu'elles auront une tendance à atténuer le danger des sauterelles. M. J.-H. Evans, sous-ministre de l'agriculture, croit que des millions de ces insectes fraîchement éclos ont été exterminés. Les oeufs n'ont malheureusement pas été atteints dans une égale mesure, croit-on. Quoi qu'il en soit, le département continue de se préparer pour la campagne. Environ 110 postes de distribution pour le poison ont été établis à des points stratégiques de la province et la campagne active commencera dès les premières journées chaudes.

Rome, — L'Université de Vienne vient de fonder une chaire de missiologie, dont le titulaire sera le R.P. Jean Thauren, de la Société des Missionnaires du Verbe Divin.



Son Eminence le Cardinal Villeneuve au McGill

Jeudi matin, le 25 mai, avait lieu à l'Université McGill de Montréal, la cérémonie annuelle de la collation des diplômes, à laquelle assistaient plusieurs personnalités canadiennes. Cette année, la cérémonie présentait un intérêt tout spécial pour les Canadiens-français à cause de la présence de son Eminence le Cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, que la grande université de langue anglaise voulut honorer en lui conférant le titre de docteur en droit. Nous voyons ici son Eminence se rendant à l'Université en compagnie de M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien et aussi Chancelier du McGill.

NOUVELLES DE PARTOUT

Noces d'argent sacerdotales d'un enfant du Manitoba

Montréal. — Les Oblats de la rue Visitation et, les paroissiens de St-Pierre-Apôtre fêteront, les 4 et 5 juin prochain, les noces d'argent sacerdotales du R. P. Arthur Joyal, supérieur de la maison et curé de la paroisse.

Le Père Joyal fête cette année, en même temps que son jubilé d'argent sacerdotal, son cinquantième anniversaire de naissance. Il est né en effet le 28 février 1883 à Ste-Agathe, diocèse de St-Boniface. Il est le fils de M. Joseph Joyal et de Marie-Véronique Cartier. Il fit ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières. Le 7 septembre 1903, il entrait au noviciat des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, à Lachine. Il fit son scolasticat à Rome et à Ottawa. Ordonné prêtre le 28 juin 1908, à Saint-Stanislas, comté de Champlain, des mains de S. E. Mgr François-Xavier Cloutier, évêque des Trois-Rivières, il fut tout d'abord nommé professeur d'Ecriture sainte au scolasticat d'Ottawa. A partir de 1911, il fut directeur des annales et directeur des pèlerinages au Cap de la Madeleine jusqu'au moment où il fut nommé, le 8 novembre 1932, supérieur de la maison oblate de la rue Visitation et curé de la paroisse Saint-Pierre.

Nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick

Fredericton, N.B., — M. L.P.D. Tilley, ministre des Terres et des Mines, succède à M. Richards, comme premier ministre du Nouveau-Brunswick. Les députés conservateurs à la Législature ont fait ce choix lors d'un caucus.

M. Richards sera nommé juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Les "Jeune-Canada" à Carillon

Montréal, — A Carillon, la fête de Dollard a été célébrée avec éclat, Malgré la pluie, le matin, et la température incertaine, des milliers de personnes s'étaient rendues par convoi spécial de Montréal, par automobile d'Ottawa, de Hull, de Hawkesbury et des centres environnants.

M. Pierre Dansereau prononça un superbe discours sur la jeunesse telle qu'elle doit être dans le Canada français. Il fut suivi par M. Dollard Dansereau, dont le discours était un appel à la jeunesse intellectuelle canadienne-française; M. Paul Simard fit un appel aux jeunes agriculteurs et M. Bernard Hogue, un appel aux jeunes travailleurs.

M. l'abbé Groulx tira des discours les conclusions de la journée. Tous les orateurs furent fort applaudis et leurs discours furent écoutés avec la plus grande attention.

La Société d'histoire du Canada

Ottawa. — La Société d'histoire du Canada (Canadian History Association) a été élu comme président pour l'année 1933-34, à l'occasion de son cinquième congrès tenu ici, M. D. McArthur, de Kingston; M. F. J. Audet, d'Ottawa, a été élu vice-président. M. Gustave Lanctôt demeure le secrétaire français et l'éditeur. Parmi les conseillers, on remarque le nom de M. Aegidius Fauteux, conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal.

M. J.-C. Webster, de Shediac, N.-B., président sortant de charge, a fait observer que les historiens canadiens feraient bien d'élargir l'horizon de leurs travaux de caractère politique. Il leur a proposé d'imiter en cela M. John S. Ewart, maintenant décédé.

Un ministre catholique dans le gouvernement Roosevelt

Washington. — Un des collaborateurs du président Roosevelt est catholique, et on aurait pu en compter un second si la mort ne l'avait pas frappé la veille de prendre sa charge.

Le ministre catholique actuellement en fonction est le sénateur James A. Farley, qui détient le portefeuille des postes.

M. Farley est président du Comité national démocratique, et a été un des plus infatigables partisans de la candidature de M. Roosevelt. Très connu dans le monde catholique de New-York, il est, en effet, intimement mêlé aux activités catholiques de cette métropole, depuis vingt ans, comme il l'est dans sa propre ville d'origine: Rockland.

L'autre personnalité que M. Roosevelt avait choisie, était le sénateur Walsh, qui est décédé subitement, alors qu'il rentrait à Washington pour se mettre à la disposition du président.

Rappelons que jusqu'à la prise de pouvoir de M. Roosevelt, six ministres seulement furent catholiques, le premier ayant été nommé en 1831, et le dernier en 1905. En outre, deux autres ministres se convertirent, mais après avoir quitté leur poste.

A l'Association d'Education Canadienne-Française de l'Ontario

Ottawa, — M. l'abbé Léon-Calixte Raymond, curé de la paroisse St-Paul d'Aylmer et premier vice-président depuis plusieurs années, a été élu à la présidence intérimaire de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario.

Le choix du nouveau président a été unanime. La date du prochain congrès a été discutée et elle est laissée à la décision du comité exécutif

La nomination de l'abbé Raymond comble la vacance créée il y a presque un an par la mort de l'hon. sénateur N. A. Belcourt.

On entendra le roi au Canada le 12 juin

Ottawa, — Le Conseil National de la Radio relaiera par le Canada tout entier le discours du roi Georges V à l'inauguration, le 12 juin prochain, de la Conférence économique universelle de Londres. Il y aura d'autres discours au programme. On les entendra au Canada de six heures du matin jusqu'à sept heures.

L'émission transocéanique du 24 mai dernier a remporté un tel succès que le Conseil est encouragé à nous apporter le plus souvent possible un écho des voix d'outre-mer.

BATEAU POUR LE VICARIAT DE LA BAIE D'HUDSON

Le "Pie XI" servira à approvisionner à meilleur compte les missions de Mgr Turquetil

Son Excel. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, est en ce moment à Saint-Boniface, en route pour Churchill. Il est accompagné du R.P. Henri-Paul Dionne, O.M.I., qui se rendra jusqu'à la mission de Chesterfield Inlet, et du R.F. Morvan, O.M.I., Tous les trois doivent partir vendredi pour Churchill, siège du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson.

Le R.P. Dionne est né à L'Avenir, P.Q., et a fait ses études au petit séminaire de Nicolet. Entré chez les Oblats en 1927 il a été ordonné à la prêtrise par S. Excel. Mgr Villeneuve le 19 juin 1932.

Le vicariat de la Baie d'Hudson possédera désormais son propre bateau pour approvisionner les missions qui s'échelonnent sur son immense étendue.

Mgr Turquetil est tout heureux de la transaction qu'il vient de faire pour la grande économie des ressources de son pauvre vicariat. Après deux voyages à Halifax récemment, il a acheté un voilier de 33 tonnes, à deux mâts et six voiles, lesquelles mesurent 400 verges carrées. Ce nouveau bateau, qui naviguera dans la Baie d'Hudson, s'appellera Pie XI. Il servira à approvisionner à meilleur compte les missions du vicariat. Il permettra d'économiser chaque année plus de cinq mille dollars, ce qui est une somme considérable pour les missions du nord.

A partir de l'été prochain, le Pie XI naviguera dans la Baie d'Hudson et l'Atlantique pendant les mois de juillet, août et septembre. Mgr Turquetil prendra un capitaine de carrière et le reste de l'équipage se composera de Frères Oblats des missions.

Ainsi, non seulement Mgr Turquetil n'aura pas à fermer de missions, mais peut-être pourra-t-il en ouvrir de nouvelles, s'il y a lieu.

Le vicaire apostolique de la Baie d'Hudson continuera, quant à lui, à faire la visite des missions avec le Thérèse, bateau de 7 ou 8 tonnes qui lui sert depuis quelques années à parcourir des centaines de milles.

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Problème de la réfrigération des produits

A la demande du Service des volailles, du Ministère fédéral de l'Agriculture, le Conseil national des recherches s'occupe actuellement de trouver le moyen de prévenir la condensation de la vapeur sur les produits refroidis ou gelés, spécialement les volailles. Jusqu'ici les recherches qui ont été faites ont démontré que l'on peut éviter la condensation sans frais excessifs ou sans ennuis dans un établissement frigorifique stationnaire, en ayant une chambre de chauffage. Cependant, lorsqu'on se propose de débarquer des produits gelés sur un quai et qu'il n'y a pas d'installation frigorifique près de là pour se procurer de l'air sec, le problème est alors: 1o de maintenir économiquement une chambre ayant un point de rosée suffisamment bas et dans laquelle les produits seraient déposés immédiatement après le débarquement (s'ils ne vont pas directement à la chambre froide); ou 2o de réchauffer les produits à bord du navire avant de les débarquer. On étudie actuellement la possibilité de ces deux solutions.

Poids des toisons dans l'Ouest

Une enquête conduite pendant trois ans par le Bureau fédéral de l'économie à Ottawa, révèle une grande variation dans le poids des toisons vendues par les différents ranches de la Colombie-Britannique. Le poids variait de 5-8 à 10-1 livres par toison, la moyenne générale pour tous les ranches était de 7-9 livres. On a constaté les mêmes variations dans le poids des toisons, et une moyenne générale à peu près semblable sur les ranches de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Souche des blés canadiens

La souche des blés canadiens contient une quantité considérable du sang des blés des Indes et de Russie. Les parents du Marquis étaient le Rouge dur de Calcutta, un blé de haute qualité à maturation très précoce, venant des Indes, et le Fife Rouge, la variété historique qui a été introduite au Canada en 1882. Le blé Garnet est un croisement entre l'Onega qui vient d'Archangel, Russie, et le Gehun, apporté des montagnes de l'Himalaya aux Indes, à une élévation de 11,000 pieds. Le Preston est un croisement entre le Ladoga, de Russie, et le Fife Rouge. Le blé Huron vient de la même souche. Le blé Reward est un croisement entre le Marquis et le Prelude, une des variétés qui s'est développée avant l'introduction du Reward et du Garnet. Toutes les variétés des grands blés canadiens ont été introduites et développées pour l'emploi pratique par les experts du Service des céréales du Ministère fédéral de l'Agriculture.

Nouveau régime pour la tuberculose

Après le 15 mai, les propriétaires de bestiaux dont les bêtes de race pure ont réagi à l'épreuve à la tuberculine et ont été abattues par ordre du Directeur Général Vétérinaire, ne pourront obtenir l'indemnité de race pure sur ces bêtes que s'ils produisent un certificat montrant qu'elles ont été enregistrées à l'époque où l'épreuve a été commencée.

Elle se nourrit de tabac et de drogues

La bête à cigarettes qui perce des trous dans les cigarettes et préfère le tabac aux autres genres de produits, ne dédaigne pas cependant le piment, le gingembre, la rhubarbe, le riz, les figues, la levure et les aliments préparés pour les poissons. La Division fédérale de l'Entomologie prend actuellement des mesures pour empêcher sa propagation au Canada. Une autre bête qui a également un appétit universel est la bête des pharmacies, qui ne fait aucune différence entre les drogues qui sont un poison et celles qui ne le sont pas; sa préférence est pour l'aconit mortel de la belladonne. Elle perce également des trous dans le cuir et les livres, elle attaque les fèves séchées et les pois, les aliments pour le déjeuner, la farine, le sirop, le pain et le chocolat, elle a une faiblesse pour le persil, le poivre et le gingembre, enfin, on dit qu'elle s'attaque à tout, sauf au fer. Elle est également sous surveillance.

Les hypodermes

De concert avec les gouvernements l'Agriculture adopte actuellement des moyens répressifs contre l'hypoderme, et deux campagnes, sur une grande échelle, sont conduites actuellement, l'une par le gouvernement de l'Ontario sur l'Ile Manitoulin, et l'autre comme entreprise municipale par les autorités locales de l'Ile Calumet sur la rivière Ottawa dans le Québec. Il y a deux espèces d'hypodermes, toutes deux très répandues dans bien des parties du monde, spécialement dans l'Amérique du Nord, et un peu moins en Asie. Lorsqu'elles abondent, elles constituent les pires insectes pour les bovins, et l'on a signalé un grand nombre d'attaques sur l'homme. Les hypodermes se rencontrent dans toutes les parties du Canada où l'on élève des bovins.

Il faut que les cultivateurs produisent

Bien des gens qui ne réfléchissent pas, pourraient s'imaginer que toute tentative d'augmenter la production en ces jours de dépression est une perte de temps, pour ne pas dire plus. Ils oublient, dit M. L. H. Newman, le Céréaliste du Dominion, que le problème du cultivateur diffère beaucoup de celui de la nation en général. Si le cultivateur peut se maintenir, vivre, et payer ses dettes, cela dépend dans une large mesure des rendements qu'il obtient par acre. L'acre est l'unité de production pour le cultivateur. Si ses rendements moyens par acre, convertis en lait, en mouton ou en boeuf, ou vendus à l'état brut, ne sont pas assez élevés pour lui permettre de satisfaire à ses obligations, il sera obligé de succomber entièrement ou de tellement restreindre ses conditions d'existence qu'il ne comptera plus comme facteur important dans le commerce du pays.

La rouille jaune du blé dans l'Ouest du Canada

(Notes des fermes expérimentales)

La découverte de la rouille jaune du blé dans l'Est de la Saskatchewan, au cours de l'été de 1932, est un événement très important et quelques notes sur la rouille et sur les chances de sa propagation dans l'Ouest du Canada seront peut-être à propos. La rouille jaune (en anglais, *stripe rust* ou rouille en lignes) est considérée dans le Nord de l'Europe comme le plus sérieux de tous les parasites qui attaquent les céréales. Sa présence est connue depuis dix-sept ans dans l'Amérique du Nord, mais jamais encore elle n'avait dépassé le territoire de la côte du Pacifique, la région des Montagnes Rocheuses et les plaines immédiatement à l'est des montagnes; elle n'a donc causé que peu de dommages aux récoltes de grain. Au Canada, on l'a rencontrée tous les ans en petites quantités dans l'Alberta depuis 1918, et des traces en ont parfois été trouvées dans l'ouest de la Saskatchewan. La question de savoir pourquoi cette rouille ne s'est pas déjà répandue sur toute cette grande région des plaines, comme la rouille de la tige et la rouille des feuilles des céréales, peut aider à jeter de la lumière sur les chances de sa propagation à l'avenir.

Le laboratoire fédéral des recherches sur la rouille à Winnipeg, a cherché à découvrir la raison de la distribution limitée de cette rouille dans les régions des grandes plaines. A en juger par les résultats de ces recherches, ainsi que d'autres faites en Europe et aux Etats-Unis, cette rouille ne s'est pas propagée parce qu'elle s'est adaptée à un climat humide et frais, comme celui qui sévit souvent au commencement de l'été sur la côte du Pacifique, où la rouille est répandue et parfois destructive. Dans la région des grandes plaines, les températures moyennes de l'été sont généralement trop élevées pour permettre le développement de la rouille. Dans les plaines immédiatement à l'Est des Montagnes Rocheuses, la présence de la rouille s'explique peut-être par les températures un peu plus basses, communes aux régions de haute altitude, spécialement pendant la nuit. Il n'y a donc pas à craindre qu'elle se répande vers l'Est, dans les provinces des Prairies, sauf peut-être dans les saisons exceptionnellement fraîches et humides.

Une description de la rouille peut être utile, car elle est encore peu connue des cultivateurs. La rouille attaque le blé, plus rarement l'orge et le seigle, mais jamais l'avoine. Les pustules qui apparaissent spécialement sur les feuilles, sont de couleur jaune citron et elles sont généralement arrangées en longues bandes étroites, d'où le nom anglais de rouille en bandes, ou en lignes. Lorsque l'infection est considérable, les glumes de l'épi et même les grains eux-mêmes peuvent être attaqués. Cette rouille ne paraît que rarement sur les tiges et les graines des plantes.

T. JOHNSON
Laboratoire fédéral des recherches sur la rouille
Winnipeg, Manitoba.

Le commerce mondial des oeufs

Quinze pays fournissaient des oeufs à la Grande-Bretagne en 1900; en 1930 il y en avait vingt-huit, dit S. C. Barry, Ministère de l'Agriculture, Ottawa. Quant à l'Allemagne qui vient deuxième parmi les pays importateurs, elle était ravitaillée en 1930 par trente-et-un pays différents qui lui ont fourni 220 millions de douzaines d'oeufs. Il y a, dans le monde entier, environ quatre-vingt-cinq pays et dépendances et soixante-deux de ces pays figuraient dans le commerce international des oeufs en 1930. Parmi ceux qui ne figuraient pas dans ce commerce, tous, à l'exception de trois qui se trouvaient dans l'Amérique du Sud et d'un dans l'Amérique Centrale, étaient en Afrique et en Asie.

Les développements les plus importants en ces dix dernières années sont, d'une part, la tendance chez la Grande-Bretagne et l'Allemagne, les deux plus grands importateurs, à produire de plus en plus les oeufs qu'il leur faut, et la tendance à produire et à exporter de plus en plus dans l'hémisphère du Sud, principalement dans le Sud-Afrique, l'Australie et l'Argentine. Ces pays sont bien situés pour exporter à l'hémisphère du nord, en raison du fait que leur printemps et par conséquent le plus fort de la ponte chez eux, a lieu tandis que l'hiver règne encore chez nous.

Comme la production augmente toujours de même que la concurrence entre exportateurs, il faut créer de nouveaux débouchés pour maintenir le bon équilibre du commerce international. Tous ou à peu près tous les pays civilisés consomment aujourd'hui des oeufs, et le moyen le plus pratique de développer la demande est d'offrir aux consommateurs un produit trié et dans lequel ils peuvent avoir confiance.

Préparatifs spéciaux pour les visiteurs à l'Exposition Mondiale du Grain

En préparation pour les nombreux visiteurs qui sont attendus à Régina pendant la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit s'ouvrir le 24 juillet, un bureau spécial de logement a été établi dans l'édifice de la basse ville. M. William Corcoran aura la direction de ce travail, avec l'aide de Mlle Pearl Clark, de la Chambre de Commerce de Régina, qui a été pendant bien des années, au bureau de logement établi pour l'Exposition provinciale à Régina.

Il existe déjà d'amples hôtels à Régina, mais on ne compte pas qu'ils suffiront pour recevoir les milliers de gens qui passeront au moins deux semaines en ville, et c'est là la raison de ces préparatifs spéciaux.

On travaille actuellement à l'installation de la ville de tentes au nord-ouest des terrains de l'exposition, juste au dehors de l'historique chemin Dewdney, près de la résidence officielle du Lieutenant-Gouverneur. Le terrain a été bien aplani et divisé en rues. Les membres du service du génie de la ville et les fonctionnaires de la milice seront chargés de la construction de la ville de tentes, qui logera confortablement près de 3,000 personnes et fournira toutes les commodités nécessaires.

A titre de chef du bureau de logement, M. Corcoran fera un relevé des logements que les résidences peuvent offrir. Chaque chambre offerte sera inspectée et classée, et un tarif régulier sera établi. Les citoyens ont exprimé leur désir d'offrir toute l'aide possible en mettant leurs maisons à la disposition des visiteurs.

On installe également des camps de touristes dans la ville et aux alentours, qui pourront loger facilement et confortablement près de 5,000 personnes.

On se propose de faire une enquête pour savoir combien de personnes pourront être reçues toutes les nuits, dans tous les logements offerts, hôtels, résidences, ville de tentes et camps de touristes. Au cas où ces services ne suffiraient pas, on prendra de nouveaux moyens pour les augmenter. Si tous les logements pourvus sont occupés, des dispositions seront prises pour envoyer des trains spéciaux à Moose Jaw, à intervalles réguliers. Ceci permettrait de loger quatre à cinq mille personnes.

On sait positivement que, quel que soit le nombre de visiteurs, il y aura des logements suffisants pour tous.

Une nouvelle maladie

Jusqu'ici, déclare Pierre Bénard dans Ouest-Journal, on croyait généralement que la paresse était un vilain défaut. Un médecin célèbre, dans une conférence qu'il vient de prononcer, nous apprend qu'au contraire c'est une maladie.

A la vérité, c'est bien possible.

En effet, la paresse se manifeste dès l'enfance par des symptômes très nets, tout comme les autres maux enregistrés par la Faculté. La plupart du temps, elle se marque chez les individus, par ailleurs en excellente santé, par une certaine pilosité dans le creux de la main.

Le poil est le produit d'un microbe qu'on a réussi à isoler et qui a donné le nom de **faineantus maximus**.

On remarque aussi que le malade a les côtes en long.

Les soins sont particulièrement difficiles. Le malade est très exigeant et il réclame sans cesse qu'on travaille pour lui.

Et il faut bien dire que la guérison est extrêmement rare.

La paresse a des résultats très divers.

Quand elle s'attaque à un individu seul et pauvre, elle peut être mortelle, et, comme l'imprévoyance du gouvernement n'a pas permis de créer des sanatoria à l'usage de cette catégorie de malheureux, celui qui en est atteint peut mourir de faim.

Par contre, si on a une vingtaine de mille francs de rente ou davantage, on peut vivre très vieux, même si on est en proie à une forme particulièrement violente de cette terrible maladie qui vient d'être heureusement découverte.

Explication des points cardinaux

La maîtresse. — Je pense que vous avez compris ce que je viens de vous expliquer, mes enfants. Voyons, Luc, quand vous êtes tourné vers le Sud, qu'avez-vous à votre main droite?

Luc. — Quatre doigts et le pouce, Madame.

ECHOS D'EUROPE

Pour hausser le prix du blé

Genève. — Le conseil de la Société des Nations a adopté un plan d'action mondiale pour hausser les prix du blé. Ce plan comprend: 1o la limitation de la production; 2o l'écoulement du blé entreposé; 3o le maintien d'une certaine marge d'importation dans les pays européens qui ne produisent pas tout le blé qu'ils consomment.

L'utilisation du matériel de guerre lourd

Genève. — La France a suscité un nouveau problème à la conférence de désarmement. Elle soutient que loin de détruire le matériel de guerre lourd, il faut le confier à la Société des Nations pour utilisation éventuelle contre un agresseur.

Le prince de Galles et son chapeau de paille

Londres. — Le prince de Galles a fait apparition en public dernièrement, le chef coiffé d'un chapeau de paille genre canotier que l'on ne voit plus que très rarement dans les rues de Londres, mais qui fut très populaire avant la guerre. Pour quelque obscure raison, il n'y a plus que les bouchers du marché de Smithfield qui portent fidèlement cette variété de couvre-chef.

Depuis que le prince a remis le canotier à la mode, cependant, plusieurs élégants ont suivi son exemple, et les fabricants de chapeaux de paille reprennent goût à la vie.

Mgr Kaas abandonne la présidence du Centre

Berlin. — Mgr Kaas, président du parti du Centre, a fait connaître qu'il se démettait de ses fonctions.

Mgr Kaas, qui réside depuis quelques semaines à Rome, a l'intention de prolonger son séjour en invoquant des raisons de santé. En tout cas, il semble bien qu'il ne soit pas disposé à rentrer en Allemagne avant un temps assez long.

Comme candidat éventuel à sa succession à la tête du parti, on cite le nom du comte Galen et celui de l'industriel Hackelsberger.

En même temps que la décision de Mgr Kaas devenait publique, on apprenait la mise en faillite de la maison Goerreshaus dont le conseil d'administration était présidé également par Mgr Kaas et qui éditait la *Gazette Populaire de Cologne*, le plus grand journal catholique des pays rhénans.

L'homme le plus vieux du monde avait-il 256 ans?

Londres. — Le correspondant à Pékin du **Daily Telegraph** télégraphie:

"L'homme le plus vieux du monde est mort enfin. Il avait 256 ans. Il s'appelait Li Chang Yun et vivait à Kai Hsien, dans la province de Szechouan. Dans son jeune temps il était pharmacien et on dit qu'il avait réussi à fabriquer un elixir de longue vie avec des herbes diverses, notamment une herbe venue de l'Inde et dénommée "hydrocotyle asiatica". Il a enterré vingt-trois femmes. Sa veuve n'a que 64 ans. Il avait affirmé souvent qu'il était né en 1680. Sa barbe n'a commencé à blanchir qu'il y a cent ans. Li Chang Yun a fait récemment une série de conférences sur le moyen de s'empêcher de vieillir."

Pie XI reçoit M. de Valera

Cité du Vatican. — S.S. Pie XI a reçu en audience M. Eamon de Valera, président de l'Etat libre d'Irlande, accompagné du ministre de l'Etat libre près le Saint-Siège, M. Carlo Bewley.

M. de Valera et M. Bewley ont ensuite rendu visite au secrétaire d'Etat papal.

Les jeunes mariés chez le Pape

M. Charles Pichon, qui se trouvait à Rome pendant le Jubilé, écrit dans la "Revue des Deux Mondes":

Une affaire m'amène chez le très aimable Mgr Caccia, Monsignor Maggiordomo. J'y rencontre une foule de jeunes mariés, car le Pape leur réserve maintenant des audiences. Ces couples n'ont qu'à se présenter avec leur certificat de mariage, et le Majordomat les achemine dans le plus bref délai vers le Saint-Père.

Pie XI accueille avec bonté ces enfants; il leur adresse une allocution appropriée, les bénit et leur distribue des souvenirs de leur visite "à la maison du Père": aux hommes, une médaille représentant le Sposalizio de la Sainte-Vierge; aux femmes, un chapelet bénit, et ils s'en vont tout heureux vers leur nouveau foyer.

Ils sont, depuis un an, trente-cinq mille jeunes mariés (dont une douzaine d'étrangers) qui sont ainsi passés par Rome et qui s'y sont munis, peut-être inconsciemment, d'un viatique pour la traversée de la vie, qu'ils croient douce.

La S.D.N. va s'occuper du cas des Juifs d'Allemagne

Genève. — La Société des Nations a décidé de s'occuper "sans retard" d'une requête contre les mauvais traitements infligés aux Juifs en Allemagne. La requête est d'un M. Franz Bernheim, Juif allemand résidant en Haute-Silésie. "L'action anti-juive est, dit-il, une violation flagrante de l'accord germano-polonais, qui garantit la sécurité de tous les habitants, sans distinction de race ou de religion."

M. Bernheim demande la restitution des droits civils aux Juifs et une compensation pour les dommages permanents ou temporaires qu'ils ont subis. La S.D.N. a invité les observations du gouvernement d'Allemagne à ce sujet.

Un nouveau coup au marxisme

Berlin. — Le chancelier Hitler vient de porter au marxisme organisé un nouveau coup qui sera peut-être décisif: il s'est emparé des vastes biens du parti socialiste et de la Reichsbanner, organisation qui est en majorité socialiste.

Les socialistes possédaient de grands immeubles, des imprimeries de journaux, des bureaux dans toutes les parties du Reich. Leur parti a longtemps été l'armature du regime républicain.

On se demande maintenant si les nazis laisseront en fonctions les membres socialistes du Reichstag. Il est probable qu'ils ne les y laisseront pas, si l'on peut en juger par la décision des nazis de Munich d'expulser à jamais de l'hôtel de ville les échevins socialistes de cette ville.

Verlaine, professeur d'anglais

Verlaine, grand poète, mena une triste et misérable vie; il tomba très bas, et beaucoup de ses poèmes s'en ressentent; il remonta vers la lumière, mais ne sut pas s'y maintenir. Parmi les aventures qu'il eut, certaines furent tragiques, d'autres comiques. En voici une qui montre quel gamin il fut à certains moments.

Pendant un des séjours qu'il faisait à Paris, de passage entre Londres et la Belgique, se trouvant sans un sou, il eut l'idée d'aller se présenter dans une institution comme professeur d'anglais. L'idée lui était venue sous prétexte qu'il avait vécu, par-ci, par-là, des semaines à Londres (sans parler un mot d'anglais, bien entendu).

Il se présente donc comme professeur d'anglais. On l'accepte. Au bout de quatre ou cinq classes, le directeur vient voir quels progrès faisaient ses élèves. Il entre dans la classe, et devant lui, Verlaine sans se troubler, s'adressant à un élève, lui dit:

— Voiez-vô dire à moa....

Il parlait comme un clown au cirque! Le directeur stupéfait s'écrie:

— Quelle singulière façon vous avez d'enseigner l'anglais!

— Mon Dieu, répond Verlaine, c'est pourtant bien simple. J'ai remarqué que le plus difficile à apprendre dans une langue, c'est l'accent, et que les Français avaient, en particulier, un accent anglais abominable. Alors, je préfère leur apprendre d'abord l'accent anglais sur des mots français!

Ce fut sa dernière leçon.

Un cas curieux

Un vieillard de quatre-vingt-un ans nous confie: "J'ai été voir le docteur l'an dernier. Je ne l'avais pas achalé depuis une fièvre typhoïde attrapée il y a plus de cinquante ans. Il m'a dit que je n'avais rien, mais que c'était la vieillesse et que la carcasse commençait à être pu de service. Il ne pouvait pas guérir ça, mais c'est bien pour dire que c'est curieux: c'est lui qui est mort dans l'année".



VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 31 MAI 1933 — NUMERO 1

Le découragement ne vient pas de Dieu, il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir.

Cardinal MERCIER.

LA LIBERTÉ

Les méchants se donnent la main pour faire le mal. Les bons ne devraient-ils pas se la donner pour faire le bien?

SYLVIO PELLICO.

IL FAUT LA FÊTER !

Nous voici au mois de juin; dans trois semaines ce sera la Saint-Jean-Baptiste. A-t-on songé à une célébration dans chacune de nos paroisses?

Il semble que depuis quelques années nous sommes en recul sur ce point. Les manifestations patriotiques sont moins en vogue et subissent le contre-coup de la dépression générale. Ceux qui se reportent à leur jeunesse et se rappellent les célébrations de 24 juin d'alors doivent se dire avec mélancolie qu'il y a quelque chose de changé et que les Canadiens français sont en train d'abandonner de chères vieilles traditions.

Sans doute, le temps n'est pas aux fêtes pompeuses et à l'étalage de coûteuses attractions, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Un vrai programme de Saint-Jean-Baptiste peut fort bien s'en passer. Il ne devrait pas y avoir de crise pour le patriotisme. Au contraire, dans une période difficile comme celle que nous traversons, notre peuple n'éprouve-t-il pas un besoin plus urgent de relever son courage, de se retremper aux sources vives de nos traditions religieuses et nationales? Il lui faut même de saines distractions qui, en écartant momentanément les soucis et les déboires, lui donnent une énergie renouvelée pour la lutte. Programme religieux, programme récréatif varié: c'est toute la fête même et nos organisateurs s'entendent à tirer parti de toutes les ressources, de tous les talents. Que la jeunesse s'amuse bien ce jour-là, mais que ces réjouissances comportent pour elle une façon forte et pratique de vrai patriotisme!

* * *

Et les discours, faut-il en parler? . . . On n'imagine guère une fête nationale canadienne-française sans discours. S'en est-on assez moqué de ces pauvres discours de Saint-Jean-Baptiste! Avec raison parfois, s'ils ne sont qu'un assemblage de phrases creuses, de professions de foi puériles et de claironnantes résolutions sans lendemain; mais ce genre d'éloquence détestable n'est pas le monopole exclusif du 24 juin, et Dieu merci, on le goûte de moins en moins.

Aujourd'hui, notre patriotisme n'aurait aucune raison de s'attarder dans une forme nuageuse, grandiloquente et vaguement sentimentale: il a des objectifs bien déterminés et sait ce qu'il veut. Aussi, l'orateur qui entend faire autre chose que célébrer les gloires de la race, a-t-il l'embarras du choix entre une foule de sujets d'intérêt proprement national pour nous.

Au Manitoba, la grande question scolaire prime tout et embrasse pour ainsi dire toutes les autres. Sous prétexte qu'elle nous touche de trop près, il ne faudrait pas l'oublier dans le rappel de nos devoirs essentiels. Les devoirs envers la langue sont aussi d'une importance vitale et de tous les instants. Le français ne doit pas être confiné à la maison, pour l'usage domestique: il a sa place dans nos relations commerciales et dans nos rapports avec les diverses administrations fédérales; les publications françaises officielles existent pour notre service et nous devons les réclamer. Ce devoir envers la langue se double d'un devoir de solidarité fraternelle: exiger du français dans les magasins, correspondre en français avec les maisons d'affaires et les administrations publiques, c'est créer de l'emploi pour des compatriotes bilingues.

A la campagne, une foule de problèmes se posent sur lesquels il est utile d'attirer l'attention. Le moment est venu de s'organiser pour que la famille du cultivateur trouve sa subsistance sur la ferme. Malgré la crise et à cause de la crise, l'homme des champs est infiniment mieux partagé que le citadin, mais il doit pratiquer l'économie et entrer dans le mouvement coopératif pour joindre plus sûrement les deux bouts. Et l'établissement des jeunes cultivateurs, qui pose un inquiétant point d'interrogation! . . .

* * *

Non, vraiment, nos orateurs ne seront pas à cours d'idées. Et il y en a une foule d'autres d'égale actualité qu'ils pourront encore développer. Leurs auditeurs ne manqueront pas d'y trouver agrément et profit.

Mais il faut se mettre tout de suite à organiser cette célébration. Le temps presse.

DONATIEN FREMONT.

Mère Raphaël de la Providence

Les catholiques du Manitoba n'ont pas oublié encore les dix-sept années de vie de prières, que les Religieuses Carmélites ont passé à St-Boniface, de 1912 à 1929. Ils sont très nombreux, en effet, les Canadiens qui ont eu l'occasion de visiter l'humble Carmel provisoire de notre ville, et de connaître le nom de Mère Raphaël de la Providence, "la première prieure canadienne" au Carmel de Montréal, et la Prieure-Fondatrice du Carmel projeté, au Manitoba, durant toute la période plus haut mentionnée.

Les années de la Grande Guerre ont manifesté, au petit Monastère de St-Boniface, l'importance du recours à la prière, et l'esprit de foi de notre peuple a démontré combien l'on avait une confiance bien grande dans la ferveur signalée des Moniales Carmélites, véritables "soeurs" de Sainte Petite Thérèse de l'enfant Jésus.

Or "le 1er juin 1883 qui, cette année-là, coïncidait avec la fête du Sacré-Coeur," soeur Raphaël de la Providence se consacrait à Jésus par la profession religieuse.

Nous lisons, à ce sujet (page 458) dans la Vie de Mère Séraphine du Divin Coeur, Fondatrice et Prieure du Premier Carmel au Canada, les lignes suivantes, dont l'intérêt s'actualise demain, par la célébration, au Carmel des Trois-Rivières, P.Q., des Noces d'Or de profession religieuse de cette vénérée Jubilaire:

"Si, au moment solennel, où la vénérable Mère couvrait de ses mains celles de soeur Raphaël de la Providence, les secrets de l'avenir s'étaient dévoilés devant la pieuse Mère, elle aurait vu en cette jeune novice agenouillée à ses pieds, et tremblante d'émotion, la première prieure canadienne . . . A ce spectacle, certainement son regard l'aurait enveloppée avec plus de tendresse encore, et sa prière pour elle aurait été plus ardente encore. Son coeur de fondatrice se serait attendri à la perspective que cette jeune Professe de 22 ans, dans les desseins de Dieu, devait lui succéder, poursuivre son Oeuvre, et cela, avant cinq années révolues . . . Assurément, si elle l'avait entrevu, elle n'aurait pu se défendre d'un sentiment de compassion, à la pensée que cette enfant bien-aimée serait, au printemps de sa vie religieuse, aux prises avec les soucis de l'autorité et déchirée par les épines de la responsabilité qui pèse sur la maternité des âmes.

"Mais, si la vénérable Mère l'ignorait, Jésus le savait: et, en ce grand jour, Il déposa dans l'âme de sa nouvelle épouse le germe des grâces dont elle aurait besoin pour s'acquittter dignement du mandat sacré qui lui serait bientôt remis."

N'est-il pas évident, lecteurs du Manitoba, qui devez aux Carmélites dont vous regrettez tant le départ, une dette de vive et profonde reconnaissance, et un souvenir fidèle de respect, d'admiration et d'affection; n'est-il pas évident que "Jésus le savait!" Oui, Jésus savait les besoins de notre province en ces jours éloignés de 1912, où le "grand Blessé de l'Ouest" avait fait venir parmi nous les vaillantes Filles de la grande Thérèse d'Avila, Jésus savait alors les épreuves qui menaçaient le monde, pendant les années de guerre effroyable, de 1914 à 1918. Jésus savait aussi que ces lamentables événements, (durant lesquels devait mourir l'illustre et regretté Mgr Langevin) allaient paralyser d'abord et empêcher tout à fait l'établissement définitif du Carmel de St-Boniface, au Manitoba.

Oui, vraiment, Jésus le savait, nous dit l'auteur précité, qui écrivait, dès 1908, "en ce grand jour, il déposa dans l'âme de sa nouvelle épouse le germe des grâces dont elle aurait besoin pour s'acquitter dignement du mandat sacré qui lui serait bientôt remis."

En ce Jubilé d'Or, après 50 ans de vie religieuse, sous la règle austère des Carmélites, le soussigné est heureux de se faire l'interprète des catholiques manitobains, pour dire les sentiments unanimes de respectueuse admiration, de profonds hommages et sincère reconnaissance, en même temps que les voeux de longue vie et de saintes joies, à Mère Raphaël de la Providence, encore active et Maîtresse des Novices au nouveau Carmel, fondé par elle-même, en 1929, aux Trois-Rivières.

Léonide Primeau, ptre

31 mai 1933.

De-ci de-là

Les Canadiens français en dehors de Québec

"Croyez-le ou non, écrit M. Charles Holmes dans son journal "Drop of Ink", il y a plus de Canadiens français résidant en dehors de Québec que dans les limites de la vieille province.

"D'une manière ou d'une autre, chaque fois qu'il est question des Canadiens-français, nous pensons à Québec et nous ne nous rendons pas compte du grand nombre de nos compatriotes de langue française qui ne vivent pas dans le Québec.

"Il y a 1.827.427 de Canadiens français ou de descendants de la première et de la deuxième génération de Canadiens-français aux Etats-Unis; environ 350.000 Canadiens-français habitent l'Ontario, 300.000 les provinces maritimes et environ 125.000 les prairies de l'Ouest — en tout, plus de 2.602.427 comparativement à 2.460.362 dans le Québec.

"Et ces 5.062.789 personnes sont les descendants des 63.000 colons français abandonnés au Canada après la signature du Traité de Paris en 1763!"

Les plus longues moustaches du monde

Parmi les records bizarres que la "sportomanie" a fait éclore un peu partout, celui-ci ne mérite-t-il pas une mention spécile?

Nous arrivant en droite ligne de Tokio, il est détenu par le général Nagaoko, commandant en chef l'aviation japonaise. Etait détenu serait d'ailleurs plus exact, puisque ce vaillant militaire vient de décéder, à l'âge respectable de 77 ans. Il se réclamait de porter les plus longues moustaches du monde!

Laissant aux compétences de la spécialité le soin de décider si ce record est valable, indiquons que les "bacchantes" du général nippon mesuraient exactement 20 pouces de bout en bout.

Détail suggestif: le testament du recordman spécifiait que son corps serait incinéré, mais qu'au préalable on couperait les fameuses moustaches afin de les conserver en guise de trophée familial.

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 3 juin 1913)

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, sous la direction de son président, M. L.-A. Delorme, prépare un grand ralliement de la population française du Manitoba pour le 24 juin prochain. La plus importante des manifestations sera la marche à travers les principales rues de Winnipeg, de l'église du Sacré-Coeur à la cathédrale de Saint-Boniface.

* * *

La révérende mère générale de la Congrégation des Filles de la Croix dites de Saint-André (de La Puye, France) a visité les maisons de cette congrégation à Saint-Adolphe, Saint-Malo, Fort Alexandre, dans le diocèse de Saint-Boniface, et les différentes maisons du diocèse de Régina.

* * *

Sous la direction de M. A.-J.-H. Dubuc, consul belge, des représentants des citoyens belges de Saint-Boniface vont saluer à l'hôtel Royal Alexandra leur compatriote, le grand violoniste Ysaye.

Précautions. . . verbales

— Eh bien! Clairette, tu t'es amusée à la ferme?

— Oh! oui maman, j'ai vu des vaches, des moutons, et puis ces grosses bêtes que tu me défends d'appeler cochons!

La Politesse à l'Église

Voici une liste de manquements à l'étiquette religieuse dans nos églises dont nous avons tous été témoins:

—En entrant, faire semblant de prendre de l'eau bénite, mais avoir pour de se mouiller les doigts.

—Esquisser vaguement et rapidement son signe de croix et non le former sur soi avec le respect que réclame ce signe auguste.

—S'agenouiller, s'asseoir, se tenir debout dans une attitude nonchalante.

—Saluer du regard et du sourire une connaissance que l'on aperçoit dans l'église.

—Lier un bout de conversation.

—Tourner la tête, examiner longuement tous les détails de l'architecture de l'église.

—Arriver en retard, partir avant la fin.

—Regarder sa montre et avoir des airs ennuyés.

—S'examiner les ongles et les curer.

—Occuper dans un banc plus de place qu'il ne convient.

—Prendre la tête du banc et empêcher les autres d'entrer.

—Ne pas suivre les mouvements prescrits et rester assis sans motif quand on devrait être à genoux ou debout.

—Se précipiter à la Sainte Table avec une hâte exagérée.

—Voler le tour des autres au confessionnal.

—Regarder dans le vague au lieu de dire son chapelet ou de lire son livre de messe.

—En faisant la génuflexion, ne pas porter son genou jusqu'à terre.

—Se moucher de façon trop bruyante—tousser indûment pendant le sermon, pendant l'élévation à la messe ou la bénédiction du S. Sacrement.

—Cracher à terre, ce qui est une odieuse chose.

—Laisser les portes ouvertes en sortant ou les faire battre bruyamment.

—Allumer sa cigarette dans le tambour de l'église, sans attendre d'être tout à fait dehors.

—Pour une femme entrer dans l'église fardée, plâtrée, parfumée et dans une mise qui ne soit pas strictement modeste.

Livres à lire

"Ombres et Clameurs"

par Claude-Henri Grignon

Ce sont, réunis en volume après avoir été publiées dans des journaux et des revues sous le pseudonyme bien connu de **Valdombre**, neuf études sur la littérature canadienne. Critiques personnelles, véhémentes, enthousiastes, sévères, pleines d'aperçus originaux sur nos écrivains et leurs ouvrages, de jugements synthétiques sur nos lettres.

La première étude de l'ouvrage est consacrée à Marie Lefranc, cette canadienne d'adoption, qui a chanté nos paysages en des pages sublimes, "qui appartiennent, écrit M. Grignon, au Canada tout entier, par l'ampleur de son regard, par l'ardeur de son amour et de sa compréhension, par la grandeur poétique, extrêmement originale et puissante, dont elle se plait à nous envelopper, et cela par amour du Beau enfin trouvé." Après une brève et judicieuse critique consacrée à Albert Pelletier, M. Grignon remet à sa véritable place dans notre histoire littéraire, en des pages passionnées et convaincues, le grand journaliste Jules Fournier. "La Naissance d'une Race" de l'abbé Groulx fait l'objet d'un chapitre enflammé. Puis viennent des études sur Alfred Des Rochers, Germain Beaulieu, Lionel Léveillé, Lucien Rainier et Harry Bernard.

Cet ouvrage de 208 pages est en vente, au prix de $1.00 l'unité, aux Editions Albert Lévesque, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

Une course à l'or en Colombie-Britannique

Quesnel, Colombie-Anglaise — La petite ville de Quesnel est devenue comme une ruche en pleine activité depuis que la découverte de filons d'or dans la région a amené toute une nouvelle colonie sur les lieux. La construction a pris un essor extraordinaire et le commerce est florissant. Des concessions qui ne pouvaient trouver d'acheteurs, il y a quelques mois, se vendent maintenant à des prix variant entre $500 et $1,200.

EN COUR DE ROME

Saint André-Hubert Fournet

La Congrégation religieuse des Filles de la Croix, qui accomplit tant de bien chez nous, surtout au Manitoba, où elle a fondé la Ligue et le Bulletin de la Ligue des Institutrices de l'Ouest, aura la grande joie de voir canoniser, le 4 juin, son fondateur, saint André-Hubert Fournet.

Ce prêtre poitevin, né en 1752, alors que nos ancêtres se trouvaient encore ses compatriotes, débuta dans la vie d'une manière assez mondaine. Jeune curé, même, il ne détestait pas le grand genre, s'il faut en croire les remarques du bedeau et d'un mendiant: "Ah! monsieur le curé, dans les commencements vous prêchiez si bien, si bien que personne ne vous comprenait; maintenant, tout le monde sait ce que vous dites." Et le mendiant éconduit par le prêtre à table, un jour de réception: "Vous n'avez pas d'argent, et votre table en est couverte!"

Cette parole du pauvre sembla un reproche de Jésus-Christ; le futur saint lui dut sa seconde conversion: il vendit son argenterie et ses meubles de luxe au profit des miséreux, et vécut dans une simplicité voisine de l'indigence, ne prenant qu'un repas par jour et faisant de sa vie trois parts: prières à l'église, visites aux nécessiteux et catéchisme aux enfants. La révolution française, qui fait le chasse aux prêtres, vient près de lui procurer la gloire du martyre: il évite un coup de baïonnette, grâce au dévouement d'un garde natonal qui reçoit à sa place la plus honorable de ses blessures. Un autre jour, surpris par deux gendarmes à cheval, il avise une croix de chemin, étend ses bras sur le croisillon et attend la mort du crucifié. A cette vue: "Il faudrait être pire que Judas!" s'écrient les gendarmes, qui passent tout droit.

Sous divers déguisements, l'ardent curé va au secours des âmes, de maison en maison, de grange en grange, à la faveur de la nuit, disant la messe dans les étables de Bethléem, confessant, catéchisant, toujours sur le point d'être pris, et changeant de déguisement: "Ah! j'ai dit bien des messes de minuit dans ma vie! ..." Après dix ans de persécution, la paix est rendue à l'Eglise, mais le nombre des prêtres a diminué, l'ignorance religieuse est déplorable, et il faut trouver des aides pour enseigner le catéchisme. C'est alors que l'humble curé de campagne réunit en 1806, sous la direction de Mlle Bichier des Ages, quelques jeunes filles qui acceptent la mission d'instruire les enfants, de secourir les pauvres et de soigner les malades. Ce fut l'origine de la fervente Congrégation répandue aujourd'hui dans les deux mondes, qui reçut son zèle, son esprit de foi et cette simplicité digne qui ajoute encore à la vertu.

Saint André-Hubert Fournet savait faire pratiquer la sanctification des actions ordinaires et par les actions ordinaires, qui est à la base de l'Apostolat de la Prière. A une paysanne qui balaie, il demande: "A quoi pensez-vous? — Mon Père, je ne pense à rien. — Vous avez tort, ma fille; il faut penser au bon Dieu et lui dire: Mon Dieu, nettoyez mon coeur de tout péché, comme je nettoie cette chambre." A une autre qui marche courbée sous un fardeau, il pose la même question: "Mon Père, je pense que je suis bien fatiguée, répond-elle. — Ce n'est pas cela, ma fille; il faut penser à Jésus montant au Calvaire, chargé de sa croix pour expier nos péchés."

La cause du bon Père, introduite à Rome en 1877, amena la béatification en 1926, et la canonisation en 1933. Les morts vont vite, dit le proverbe, oui, mais les saints vont loin.

Imbroglio

Un Suisse s'étant marié avec une veuve ayant déjà une fille en âge de se marier vit celle-ci épousée par son propre père. Ainsi son père devint son gendre et sa belle-fille, sa belle-mère. Quelque temps après, notre Suisse eut un fils qui devint donc le beau-frère de son grand-père et l'oncle de son père puisqu'il était le frère de la belle-mère de son père.

Mais quand la femme du père (sa belle-fille) devint, elle aussi, mère d'un garçon, cet enfant devint le frère du père et son petit-fils tout à la fois, puisque fils de sa belle-fille.

L'infortuné Helvète avait aussi pour grand'mère sa femme puisque celle-ci était grand'mère de ce nouveau petit frère; et comme le mari de la grand'mère est appelé grand'-père il était donc son propre grand-père!

La Première Dame du Pays

Nous trouvons dans un journal français ce bel éloge de Madame Roosevelt, femme du président actuel des Etats-Unis:

"Mme Roosevelt n'est pas seulement la "première dame du pays" (the first lady in the land) parce que son mari est président des Etats-Unis. Elle l'est aussi par sa valeur propre. Sa forte personnalité élargit encore le rôle déjà important que, de toutes façons, joue en Amérique la femme du président. De l'autre côté de l'Océan, on appelle "leaders of society" les femmes qui, en raison de leur prestige, de leur intelligence, de leur fortune, donnent le ton à leurs contemporaines. Nous ne croyons pas que, à l'exception d'Alice Roosevelt, la fille de Théodore aujourd'hui veuve de Nevil Longworth, une autre "leader" de la société soit jamais entrée à la Maison Blanche.

"Comme elle s'est transformée, cette Maison Blanche, depuis le règne morose des Hoover! Quiconque circule dans la demeure historique s'aperçoit vite des changements. Les meubles savamment regroupés, la décoration, les fleurs donnent l'impression de la vie spacieuse, libre, élégante et point du tout guindée que mènent les habitants. On croirait être revenu dans l'une de ces vieilles maisons du Sud à la fois patriarcales et mondaines qui, hélas, ne survécurent à la guerre de Sécession qu'en bien petit nombre.

"Le soir, diner de famille auquel assistaient les petits-fils, Busy et Puty, âgés de sept et huit ans, puis cinéma, le plaisir favori du président.

"Vêtue le plus souvent de bleu, le bleu "Eléonore", qu'elle affectionne et qu'elle a mise à la mode (la couleur exacte a été trouvée par la maison Fillet, de Lyon, qui en approvisionne le marché américain), Mme Roosevelt est l'âme du palais présidentiel. Mais il ne faudrait pas croire que le souci de sa maison et de sa toilette l'absorbe tout entière.

"Levée de très bonne heure, elle monte à cheval chaque matin, en compagnie de sa belle-fille, puis travaille avec ses secrétaires dans une pièce qui fut la chambre de Lincoln. Elle voit tout par elle-même, lance les invitations, compose les menus, lit toutes les requêtes, reçoit les importuns (et avec quelle grâce souriante!), se tient au courant de la politique extérieure et intérieure, prêtant une attention particulière aux questions sociales. Dernièrement, voulant apprendre aux mères comment nourrir leurs enfants à raison de dix cents par tête, elle n'hésita pas à leur donner des recettes par radio.

"Mme Roosevelt, qui nous offrit, un thé et une soirée au cours de laquelle la chorale nègre de Hampton nous apporta, vibrante et mélancolique, la tradition des chants d'esclaves dans les plantations, poussa l'amabilité jusqu'à nous accorder un entretien intime.

"Elle entre, suivie de son terrier écossais noir qui ne la quitte jamais. Elle nous dit l'intérêt qu'elle prend au sort des femmes et, en particulier, des femmes journalistes, qu'elle réunit tous les lundis matin en conférence.

"Voici comment l'idée de ces conférences m'est venue, raconte-t-elle. J'avais constaté, à New-York, que les conversations les plus intéressantes étaient celles que nous avions avec des hommes appartenant au monde de la presse. Pendant l'été, lorsque nous voyagions sur les canaux pour visiter les hôpitaux, nous recevions chaque soir les journalistes à bord du bateau et trouvions grand plaisir à causer avec eux.

"Pendant la campagne électorale, des femmes journalistes se mirent, elles aussi, à nous suivre, et l'une d'elles devint ma meilleure amie. Peu à peu, je compris que, dans la presse, les femmes n'étaient pas employées comme elles méritaient de l'être. Très recherchées pour rendre compte des mondanités, leurs directeurs les confinaient dans cette rubrique. J'ai voulu les faire sortir de cet "enclos". Rien de plus facile, en somme. Je leur parle de questions internationales et de questions d'éducation: on ne peut les empêcher de commenter mes paroles. Ainsi, par la force des choses, prennent-elles une meilleure place auprès de leurs confrères masculins."

Le confrère français poursuit ainsi la conversation avec cette femme remarquable, qui eut sans doute une influence considérable sur la carrière de son mari et qui, peut-être, est à l'origine de plus d'un de ses succès. Elle est de ces rares femmes qui peuvent avoir une influence réelle sur les destinées d'un peuple.

CORRIGEONS-NOUS

Ballon.

Les *ballons* ne se portent plus, et depuis longtemps; mais on en parle encore quelquefois, chez nous. Employé pour désigner le jupon bouffant de nos arrière-grands-mères, le terme *ballon* est provincial. Ce jupon s'appelle *crinoline*, dans le français d'école.

Braid.

Ce mot est anglais. Ses équivalents français sont: *galon, soutache, passement, passementerie, tresse, milleret, ganse, mignardise, lacet.*

Le galon est le tissu d'or, d'argent, de soie, qui est plus étroit et plus épais qu'un ruban, et qui, mis sur le bord ou les coutures des vêtements, des couvertures de meubles, etc., sert d'ornement et empêche qu'ils ne s'effilent.

La soutache, qu'on appelle aussi chez nous *braid militaire*, est une sorte de galon très étroit dont on orne, en manière de bordure, les costumes militaires et les vêtements de femmes.

Le passement et la passementerie sont les tissus plats et étroits de fils d'or, de soie, etc.

La tresse est un tissu fait de fils, de cordons entrelacés.

Le milleret est une sorte d'agréments unis ou festonnés, dont on bordait les bandes qui garnissaient les robes de femmes; on lui donne aussi, chez nous, le nom de *miret*, qui n'est pas français.

La ganse, qu'on appelle aussi chez nous *braid tubulaire, braid à boutonnières*, est un cordonnet de soie, d'or, d'argent, etc., qui sert ordinairement à attacher un bouton.

La mignardise, à laquelle on donne aussi chez nous le nom de *braid mignardise*, est une petite soutache qui sert de garniture ou qui sert à faire certaines dentelles.

Le lacet est un tissu plat de fils entrelacés dont on se sert pour faire certaines dentelles. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi, chez nous, *braid à dentelles*. Le *braid* anglais est un lacet anglais; le *braid* à finir est un lacet à finir, et le *braid* à médaillon est un lacet à médaillon.

Camail.

La capeline que l'enfant porte l'été prend parfois, chez nous, le nom de *camail*. Ce mot n'est usité en France aujourd'hui que pour désigner certains petits manteaux ou une sorte de pèlerine à capuchon. Au lieu de *camail*, disons donc *capeline d'enfant*, ou simplement *capeline*, si le contexte le permet.

Cache-pénette.

On donne quelquefois, chez nous, le nom de *cache-pénette* au tablier d'enfant qui descend jusqu'à la moitié des cuisses et qui cache le séant. Ce nom n'est pas français.

Duck.

Nous désignons sous le nom de *duck* une cotonnade blanche, généralement serrée, qui s'emploie pour faire des pantalons, des costumes de sports, des costumes d'été.

C'est un terme anglais.

En France, cette cotonnade est généralement connue sous le nom de *toile à pantalons*. On l'appelle aussi *tennis*, quand elle est à rayures.

Gargote, gargousse.

En français, *gargote* désigne un restaurant de bas étage ou un ménage où l'on mange malproprement. Chez nous, il se dit, ainsi que *gargousse*, de la cuisine, des aliments qu'on apprête, et il se prend en bonne comme en mauvaise part. Ainsi, quand nos cuisinières prennent des vacances, les maîtresses de maison doivent faire la *gargote* ou la *gargousse*. Pour parler correctement, il faut dire *cuisine* ou *aliments*, selon qu'il convient.

Ortolan, artalan, apala, opala.

Ortolan est le mot français d'un petit oiseau de passage qui est d'un goût délicieux. Il ne faut donc pas trop s'étonner si l'on entend quelquefois, chez nous, donner le nom d'*ortolans* à des friandises, à des mets rares et délicats. Mais si l'emploi d'*ortolan*, avec cette acception spéciale, peut se justifier, il n'en est pas de même d'*artalan*, d'*apala*, ni d'*apola*. Ces mots ne sont pas français. Disons *friandise*, *mets délicat*.

Gibelotte.

Gibelotte n'a pas, en France, l'acception que nous lui donnons. Chez nous, une *gibelotte*, c'est un mets généralement peu réussi ou grossier, ou bien un ragoût de plusieurs sortes de viandes réchauffées, tandis qu'en France, la gibelotte est une fricassée de lapin, etc., au vin blanc. Notre *gibelotte* est un mets médiocre ou un salmigondis, selon le cas.

Le Comité d'étude de la Société du Parler français au Canada.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Dimanche dernier a eu lieu la réception des Enfants de Marie. Plusieurs jeunes filles de la paroisse sont devenues membres de la Congrégation. Mgr Jubinville a fait le sermon de circonstance et a encouragé les Enfants de Marie à être fidèles à l'esprit de leur association. La cérémonie s'est clôturée par la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Cette semaine, les prêtres entendront les confessions en vue du premier vendredi du mois, dans l'ordre habituel.

Samedi matin, veille de la Pentecôte, aura lieu la bénédiction des fonds baptismaux.

La Confirmation

Par suite de circonstances incontrôlables, Mgr Guy a dû changer quelque peu l'itinéraire de la confirmation:

Le 3 juin au matin, Ile-des-Chênes.

La confirmation qui devait avoir lieu à Fort Alexandre et autres postes n'aura pas lieu.

W.L. JUBINVILLE, V.G.

A l'hôtel de ville

Le temps passe et l'imbroglio de l'hôtel de ville n'a pas le même sort! Les citoyens sont dans l'attente. Le passage de M. Bédard avait fait espérer un règlement, mais nous sommes au même degré d'incertitude. Le personnel est à peu près désorganisé. Le secrétaire, le trésorier, l'ingénieur sont partis. Le Conseil avait nommé un trésorier temporaire, M. Hunter. Il vient de donner lui aussi sa démission. Tout cela complique la situation.

M. Bédard, représentant des détenteurs d'obligations, a manifesté visiblement son manque de confiance à l'endroit du conseil actuel. Il a suggéré la nomination d'une commission. Ce projet n'a pas plu au bureau provincial qui voudrait garder le conseil actuel, avec un officier nommé par le gouvernement pour en surveiller les opérations. Jusqu'à présent, tous sont restés sur leurs positions et rien n'a été fait. Attendons les événements! Entre temps, le Conseil est à faire l'évaluation des propriétés et entend les plaintes des contribuables.

Le Cercle local de l'Association d'Education

Le Cercle local a clos, pour la saison, la série de ses conférences mensuelles.

Disons tout de suite un mot du programme, et un merci cordial à tous ceux qui rivalisèrent d'entrain et d'éclat ce soir-là.

La fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Vermander, carillonne l'entrée, et joue à reprises différentes des airs canadiens, arrangements d'Ernest Gagnon et Laurendeau, accompagne les couplets de l'immortelle "Alouette", chantés par M. Lucien Daoust, auxquels répond en choeur l'auditoire.

M. Pambrun prononce l'allocution accoutumée et souhaite la bienvenue au R. P. Mercier, de Ste-Anne, et à son Exécutif qui nous font l'honneur d'être des nôtres ce soir.

La "discussion" est au programme. Mais, est-ce parce qu'il fait tempête au dehors? personne ne parait avoir l'esprit combatif. M. Roger Goulet se dévoue cependant, et avec l'enthousiasme qu'on lui connait, il proclame le culte des ancêtres, mais dans un sens plus pratique qu'on lui octroie d'ordinaire, et surtout, il frappe d'anathème ceux qui osent changer leurs noms...

Les petits du 3ème grade de l'Institut Collégial Provencher, élèves de Mlle L. Guyot, nous présentent un drill peu banal, "Le Blé qui lève", du R. P. Boileau, O.M.I., chanté par M. Lucien Daoust, accompagné au piano par Mlle C. Toupin.

"Au Bon vieux temps", chanson de Larrieu, mimée et chantée par "les petites vieilles" du 2ème grade de l'Institut Collégial St-Joseph, accompagnées au piano par Mlle Noella Raymond; elles sont ravissantes. Une comédie: "Le Cordon Bleu", par Milles L. Bouchard, Y. Thorimbert, A. Poitras et Denise Guyot, gentil tout plein. Une déclamation: "Coup de Clairon", du R. P. Delaporte, S.J., que M. Geo. Ramaekers, philosophe du Collège, nous donne avec feu, et presque... sans hésiter!

M. Ulric Bélanger présente brièvement, mais avec une distinction parfaite, le conférencier, M. L.-P. Gagnon.

Tantôt, nous serons au 24, fête de Dollard. Tous, nous arrivons de la "veillée d'armes" où, au pied du Saint Sacrement, la jeunesse a reçu comme une rosée bienfaisante, des exhortations si convaincues et où elle a en même temps puisé le courage d'y répondre. Et "le blé qui lève", "motif sublime, (nous citons) figure splendide empruntée au romancier qui a le mieux su traiter des problèmes particuliers à notre race de terriens..." s'enchaine à merveille au sermon entendu une heure plus tôt.

"Le Blé qui lève" représente ici l'enfance et la jeunesse, et le conférencier se dit flatté d'avoir à parler de cette fine fleur de l'humanité, et de s'adresser à elle, voyant dans l'honneur qui lui est fait "une preuve qu'il possède encore des accents de l'âge des illusions intactes". Accompagnée des éléments déchainés, sa voix ne chevrote même pas, ce qui lui vaut, nous dit-on, l'admiration de l'assistance féminine...

Comparant la mission de l'agriculteur à celle de l'éducateur, M. Gagnon établit cette différence, que le premier, pour voir germer ses semences, doit se fier aux forces de la nature, tandis que les parents et l'instituteur sont à peu près tout-puissants, s'ils le veulent bien entendu, à faire de cette matière souple et malléable qu'est l'enfant, un chef-d'oeuvre.

Comment s'y prendront-ils? En développant chez le petit le sens du devoir d'abord, — devoir familial, devoir social, devoir religieux. Ils chercheront sa faculté maîtresse, la cultiveront, et lui mettront de l'ambition en regard de cette faculté. On trouve chez les artistes, chez les écrivains, enfin chez tant de grands hommes qui ont légué leurs noms à la postérité, les obstacles et la mauvaise volonté qu'ils ont rencontrés et qu'ils ont surmontés pour arriver à la gloire. Indépendants du dénigrement et de l'envie (hélas! un de nos défauts nationaux) ils passeront outre, vivant coûte que coûte leur idéal. A nous donc de trancher dans le vif, si nos enfants semblent donner dans ce travers "qui détruit les plus belles énergies". "La détraction" est l'arme des impuissants et des lâches, dit M. Gagnon. Combien plus simple il serait d'applaudir aux succès des nôtres, dont nous serions en fin de compte les bénéficiaires. Il ne sert à rien de garder de la rancoeur envers les Anglo-Saxons et les Ecossais qui briguent les meilleures places, mais qui nous donnent l'exemple de l'ambition, de la ténacité et de l'économie. Affirmons-nous davantage, et notre place au soleil s'élargira.

Inculquer à l'enfance l'attachement à notre religion et à notre langue dans lesquelles réside notre force. A côté de ce culte, mettons le sens de l'honneur. D'après ses notes, nous constatons que M. Gagnon a omis de développer ce thème d'importance capitale. Il nous saura gré, peut-être d'y suppléer. Le sens de l'honneur! le sens religieux! "à quels beaux résultats nous aboutirions, dit-il, en faisant coïncider et collaborer ces deux sentiments. Ainsi s'édifierait tout un code de vertus sociales, telles que la politesse sous toutes ses formes, la discrétion, le maintien physique, les belles attitudes morales, l'indulgence pour ses semblables, le respect de la propriété d'autrui, l'amour de la vérité contrôlée et cultivée pour elle-même, l'esprit de justice dans ses nuances, la prudence, l'élégance de langage..." De toutes ces qualités cultivées chez l'enfant devra sortir une race essentiellement distinguée.

Et maintenant... le sens pratique, car on ne peut pas vivre que d'idéal! Alors donc, développer chez les jeunes l'ambition, la compétence, et les engager à décrocher des brevets, témoignages tangibles de leur connaissances, et nécessaires pour arriver dans certains milieux, surtout pour trouver accès aux carrières administratives.

En terminant, le conférencier rêve de voir, de par la volonté de nos jeunes, "notre race au premier rang du conglomérat tehnique qui compose notre vaste et beau pays". "Vous pouvez avoir de "l'idéal et d'excellents principes, mais que serviront-ils, s'ils demeurent toujours au stage d'une rêverie indolente qui ne se transforme pas dans les actes concrets..."

"Mes jeunes amis, mes frères, vous êtes le blé qui lève, vous pouvez commander au soleil, vous pouvez mesurer les rayons de votre étoile... vous pouvez tout, absolument tout... si vous savez vouloir. Ne rêvons pas de richesses facilement acquises, mais rêvons d'un rôle éminent de supériorité, ayant pour assise cette pierre large et solide que l'on appelle le travail, rêves de gloire aussi, mais d'une gloire qui sait trouver autant d'obstacles que de triomphes, et la race canadienne-française vous devra tout, car vous lui aurez fait franchir une autre étape dans la voie douloureuse de la véritable grandeur."

M. Roland Couture, président du Cercle La Vérendrye, remercie M. L.-P. Gagnon, avec tact et délicatesse, remercie les artistes de la soirée.

C'est pour nous aussi un devoir très agréable que de remercier vivement les organisatrices de ces séances mensuelles du Cercle local, Mme Henri Painchaud et Mlle Val. Couture pour les programmes attrayants qui ont cadré si bellement avec les conférences. Elles peuvent également se féliciter du choix de leurs conférenciers qui n'ont déçu personne.

Mort du Révérend Frère Enjalbert, S. M.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Révérend Frère Joseph Enjalbert, de la Société de Marie, survenue samedi dernier à Saint-Jean-Baptiste, Man. Le défunt était âgé de 61 ans.

Pendant plusieurs années il fit partie du personnel enseignant de l'Ecole Provencher. De 1921 jusqu'à sa mort, il fut attaché au Collège de Saint-Jean-Baptiste. Il s'y dévoua comme supérieur, professeur et directeur des juvénistes.

Le corps enseignant de langue française perd un de ses pionniers. En effet, ils sont peu nombreux les instituteurs ayant un aussi long état de service. Le bon Frère a bien mérité du groupe français. Dès son arrivée en cette province, en 1898, il épousa toutes nos causes et fut au Manitoba un humble mais sincère artisan de la survivance de l'école française.

Tous ceux qui l'ont connu savent quel excellent religieux il fut. Affable, effacé, fuyant les honneurs, souriant toujours, il accomplissait le noble devoir d'élever nos petits compatriotes selon les traditions des ancêtres avec calme, patience et dévouement.

A la Société de Marie nous offrons nos sincères sympathies.

Récital de Mlle Thibault

Vendredi soir, à sept heures et demie, aura lieu à l'Académie St-Joseph, un récital sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, directrice de chant aux deux académies.

Le public est invité à assister. Le prix d'entrée est de 25 sous

Les Eclaireurs

La nouvelle organisation des Eclaireurs a reçu dimanche soir son baptême. Elle a été au feu pour la première fois. Une séance très intéressante a été offerte au grand public par les Eclaireurs, sous l'égide de leur dévoué Chapelain-directeur, M. l'abbé Lévêque. Les Scouts ont subi leur examen en présence d'une salle comble. Ils ont donné des marques de leur savoir-faire. La population a ainsi eu l'occasion d'apprendre ce qu'est le scoutisme et de voir tout le bien qu'on peut en tirer. Nous donnerons dans notre prochain numéro, un compte rendu plus détaillé de la séance qui a été un véritable succès.

Cercle Sainte-Elisabeth

Les dames du Cercle de Ste-Elisabeth ont entrepris la charitable initiative d'habiller les enfants nécessiteux qui feront leur première communion cette année. Le cercle recevra avec reconnaissance tout don, soit en argent ou autrement: robes blanches, voiles, habits, etc. Le nombre des enfants nécessiteux est grand et plusieurs parents hésiteraient à envoyer leurs enfants à la première communion sans qu'ils fussent vêtus convenablement. Le Cercle, par la voix de Mme E.-L. Ledoux, présidente, fait appel à la générosité de la population.

Institut Collégial St-Joseph

Pour leur dernière assemblée mensuelle, les Enfants de Marie avaient projeté un pique-nique sur le terrain de l'école. Les cataractes du ciel en ont décidé autrement.

Vingt-sept nouvelles recrues se sont engagées dans la milice mariale. A cette occasion, Mgr Jubinville les a exhortées à la vaillance et à la générosité, leur indiquant comme gages infaillibles de la victoire, la prière, l'amour et l'imitation de Marie.

A la fête intime dans la salle académique, il y eut musique, chant et déclamations par Mlles A. Lafrance, J. Deniset, E. Boivin, M. Dupuis, P. Desjardins, L. St-Godard.

Les prix offerts par Mlles Louise Guertin, Blanche Rodrigue, Marguerite Salmon, les religieuses et M. E. Létienne, furent gagnés par Mlles Bernadette Lanthier, Gertrude Van Bleu, Gertrude Conrad, Simone Charette, Anna Dufault, Juliette Patenaude, Estelle Desjardins et Annette Dumont.

Cercle d'étude Marie-Rose

Le 17 mai, se terminait au Cercle Marie-Rose, par un programme varié et intéressant, notre année d'étude féconde en essais littéraires et religieux.

Mlle Léonie Poitras nous relata les principaux faits de la quinzaine. Un résumé fidèle du dernier roman d'Alonié de Lettres: "Au Cap Blomidon", fut lu par Mlle Marie-Louise Normandeau. Mlle Cora Gagnon fit revivre l'attachante physionomie de la fondatrice de l'Institut des Saints Noms de Jésus et de Marie, mère Marie-Rose, surnommée la Rose du Canada. Lecture fut faite par le R. P. H. Schelpe, S.J., qui sait toujours concrétiser ses enseignements dans de captivants récits. Puis se discuta la question suivante: "Est-il opportun d'encourager les Canadiens français de la province de Québec à venir s'établir dans l'Ouest?"

Mlle A. Baril, présidente des A. F. A. C. C., parlant au nom de chaque membre de l'Association, remercia le R. P. Schelpe, qui, cette année encore, a si libéralement mis à notre disposition son éloquence, son érudition, son dévouement enthousiaste et entrainant.

Nous nous donnons rendez-vous pour le mois de septembre.

La Secrétaire,

Gabrielle ROY.

Le coût de l'assistance en avril

Ces dépenses dont la Cité paye le tiers, plus les frais d'administration, ont été pour le mois d'avril de $29,085.43, comparé à $32,809.67 au mois de mars. Le nombre de familles assistées en avril a été de 862, comparé à 898 en mars. Le nombre total de personnes secourues a été de 4,033 en avril, contre 4,253 en mars. La dépense mensuelle par tête a été en mars de $7.70 et en avril de $7.21, et par familles, en mars de $36.55 et en avril de $33.74. Ces dépenses se décomposent comme suit: Chauffage en mars $5,436.46 et en avril $2996.63; nourriture, en mars $17,891.42 et en avril $16,219.14; vêtements et médecines, en mars $1007.79 et en avril $1664.53; logement, en mars $8,474.00 et en avril 8,205.13. Ces dépenses n'incluent pas les gens de passage qui sont secourus par leurs municipalités, leurs provinces ou le gouvernement.

Le Sport

Les fortes pluies de la semaine dernière ont paralysé les activités sportives. Les deux parties de ballemolle de la Ligue Intermédiaire, qui devaient avoir lieu mardi et jeudi dernier, ont dû forcément être remises. Mais ne croyez pas que ce laps de temps aurait pu rouiller le fonctionnement du Club de l'O.J2.C.. Vous les verrez à l'action sous peu, et plus alertes que jamais. Les dates de ces parties seront affichées à St-Boniface cette semaine.

Nous croyons qu'il est dans l'ordre ici de remercier la troupe dramatique de l'O.J2.C., qui pour prélever des fonds pour former ce club de ballemolle, a organisé dernièrement une série de représentations de la fameuse comédie "Le Disparu". Cette troupe a eu une large part dans la formation de ce club, et c'est grâce au dévouement et an travail de chaque acteur que s'est réalisée la formation de ce club.

C'est la digne réalisation du but que poursuit l'O.J2.C "Unir et intéresser les jeunes" dans un milieu sportif local.

L'entraîneur, M. E. Guyon, a aligné une solide équipe d'athlètes canadiens-français, et promet aux amateurs de sport des joutes intéressantes cet été.

Nous sommes sûrs que le fonctionnement de ce club suscitera beaucoup d'intérêt chez les jeunes et les amateurs de sport de St-Boniface.

PETITES NOTES

Le Dr J.-L. Trudeau, accompagné de sa fille Françoise, est parti vendredi soir pour un séjour d'une quinzaine à Montréal.

• • •

MM. Euclide et Lucien Pelletier sont partis pour un voyage à Montréal et à Québec.

• • •

M. et Mme Albert Paquin partiront le 5 juin pour un voyage dans la province de Québec.

• • •

Mme Emma Trudeau, 262, rue Dumoulin, est partie pour un voyage de trois semaines à Montréal.

• • •

Mme Thomas Gagnon et sa fille, Betty, partiront bientôt pour un voyage dans la province de Québec.

LA VIE AU COLLEGE

Médaille d'or

Tous ont appris avec plaisir le succès de nos Universitaires aux examens de fin d'année. Edouard Auger décrochait la médaille d'or offerte par l'Université du Manitoba à l'élève qui a le mieux réussi dans les examens de quatrième année du cours des Arts.

Bourses universitaires

En Philosophie 1ère, George Ramaekers obtenait une bourse de $80. tandis qu'en Rhétorique et en Belles-Lettres, René Létienne et Arthur Lacerte recevaient chacun une bourse de $60.00.

Grades universitaires

Six de nos finissants ont obtenu le degré de Bachelier ès Arts (B.A.) à l'Université du Manitoba. Ce sont MM. Edouard Auger, Gérard De Ruyck, Adrien Jacques, Joseph Joubert, Eugène Larivière, Gérard Normandeau.

En récréation

Frustrés des jeux de balle-au-camp et de balle-molle durant la semaine de pluie que nous venons de passer, nos élèves se sont mis avec enthousiasme à jouer le ballon-volant.

Les officiers du Gymnase formèrent chez les Grands deux ligues-senior et junior — de trois équipes chacune. Chez les Petits, deux ligues furent également formées, mais comprenant huit équipes chacune. Pensionnaires, demi-pensionnaires et externes de toutes les classes rivalisent d'adresse pour remporter le championnat.

Avant-Garde

Dimanche, nos jeunes avant-gardistes se réunissaient à ceux de Ste-Agathe pour une séance inter-cercle. Les nôtres furent enchantés de leur voyage et charmés d'avoir fait la connaissance d'un beau groupe de petits camarades.

Tot ou tard, on ne s'éprend que des âmes. — Vauvenargues.

Le Coin des Enfants

JOYEUSE FETE !

2 juin

Jeanne Paquette, Transcona, 12 ans.

Anna-Maria Ferland, Saint-Norbert, 11 ans.

3 juin

Thérèse Carignan, Winnipeg, 5 ans.

Armand Saint-Pierre, Académie Provencher, Saint-Boniface, 10 ans.

4 juin

Gérard Sainte-Marie, Académie Provencher, Saint-Boniface, 11 ans.

5 juin

Jack Houston, Saint-François-Xavier, 9 ans.

Benoit Bremner, Saint-François-Xavier, 8 ans.

7 juin

Victorine Vigier, Saint-Léon.

8 juin

Napoléon Boulet, Dunrea.

PARLONS-EN ENCORE ! ! !

Avoir un beau langage, mes petits enfants, est une des plus jolies qualités qui soient. C'est la marque distinctive d'une personne bien élevée, et pour nous, Canadiens français, c'est le premier devoir vis-à-vis notre langue.

En effet, comment pouvons-nous prétendre aimer le français si nous n'avons même pas le coeur de le bien apprendre et de le bien parler?.. Les Anglais disent parfois: "Au lieu de crier si fort contre ceux qui attaquent leur langue, les Canadiens feraient bien mieux de commencer par la respecter eux-mêmes en parlant plus correctement." Sur ce point, ils ont parfaitement raison, et c'est à nous d'avoir assez de fierté pour ne plus mériter cette critique.

Quelle joie pour Mère-Grand si tous ses petits enfants s'appliquaient à acquérir un langage correct et distingué!... Le premier défaut à corriger est naturellement l'anglicisme, *c'est-à-dire l'emploi d'un mot anglais pour le français. Pourquoi, par exemple, dire* spring *au lieu de ressort,* tire *pour pneu,* ice cream *pour glace ou crème à glace,* coat *pour veston, manteau ou pardessus, suivant le cas,* runner *pour courir, etc.*

A la veille des vacances, nous avons cru revenir sur ce sujet. Voici la saison du tennis, de la balle-au-camp, prétexte à tant d'anglicismes dont vous émaillez vos discours. Voulez-vous prendre dès aujourd'hui la ferme et fière résolution de surveiller votre langage et de faire une guerre sans merci à toutes les expressions anglaises qui le déparent?... La semaine prochaine, nous nous entretiendrons d'autres fautes à corriger, et bientôt, j'en suis sûre, l'on pourra dire de tous nos jeunes lecteurs: "Comme ces enfants parlent bien! Ce sont de vrais messieurs, de vraies petites demoiselles! . . ."

MERE-GRAND

Le beau tapis

Ce matin, en me promenant au jardin, je me suis arrêté devant la pelouse. "A la bonne heure! me suis-je dit, voilà un tapis comme je les aime; toujours frais, toujours riche... Celui-ci devient, chaque année, plus beau, plus vert, plus touffu. Et avec quel luxe il change et se renouvelle! Au printemps, il est d'un vert pâle et semé de petites marguerites blanches et de quelques violettes. Un peu après, le vert devient plus foncé et les marguerites sont remplacées par des boutons d'or vernissés. Aux boutons d'or succèdent les trèfles roses et blancs. A l'automne, mon tapis prend une teinte un peu jaune et il est semé de colchiques qui sortent de terre comme de petits lis violets. L'hiver, il est blanc de neige à éblouir les yeux. Puis, au printemps comme en automne, on a quelquefois marché et dansé dessus; comme il est un peu écrasé, déchiré, il se raccommode de lui-même...

EXAMEN DE FIN D'ANNEE

C'est par un beau jour de printemps que je vis pour la première fois une école; je n'avais que cinq ans et j'étais pour quelques semaines en séjour chez ma tante.

Une amie de celle-ci était venue la chercher pour assister à l'examen de fin d'année de son "Rob chéri".

Son "Rob chéri" avait six ans et s'appelait Robert, mais la jeune femme, très mondaine, était si occupée qu'elle n'arrivait jamais à prononcer que la moitié du nom du bambin!

Au dernier moment, on décida de m'emmener, et ma tante me dit:

— Tu verras ce que c'est qu'une école.

Dans la langue de mon pays, en Hollande, une pépinière s'appelle: une école de plantes. Jusque-là, c'était la seule école que j'eusse vue.

Je pensais qu'à l'école les enfants devaient être alignés comme cela, chacun dans son petit trou, avec une haie de fil de fer autour pour les empêcher de tomber ou de se sauver, à moins qu'ils ne soient, comme les jeunes poulains, chacun dans son box. En tous cas, il me semblait que cela devait être un endroit vaste et solennel.

Dans la voiture, la dame expliquait avec admiration à ma tante à quel point cette école était moderne; les élèves apprenaient tout, même l'histoire naturelle.

— Mon mari, disait-elle, raconte que, de son temps, on les bourrait tout de suite de grec et de latin; mais les demoiselles Rinetti ont changé cela. Elles commencent par leur enseigner l'histoire naturelle.

Dans la salle de l'école, tous les bancs étaient occupés par des mamans, des grand'mamans, des papas et des tantes, tandis que, sur une estrade un peu rehaussée, les jeunes élèves étaient groupés dans un demi-cercle, coupé par un piano.

Nous étions arrivés durant une pause; un coup de règle sur une table nous avertit que les épreuves allaient recommencer.

On annonça le fameux cours d'histoire naturelle.

On apporte une chaise et un pupitre; une jeune institutrice consulte fiévreusement les cahiers, puis appelle Halvor.

A ce nom, un petit bonhomme de six ans environ s'avance. Sa figure joufflue exprime une grande consternation.

L'institutrice lui demande à quoi sert le cheval.

Le petit roule des yeux effarés, il cherche visiblement à se souvenir des réponses préparées, mais ne trouve pas tout de suite.

L'institutrice répète la question:

— A quoi sert le cheval?

Alors, enchanté d'avoir enfin trouvé, le petit s'écrie:

— A faire des bottines!

Surprise et rires dans la salle.

On fait disparaître le petit Halvor et l'institutrice, dépitée, cherche à sauver la dignité du cours en expliquant que la peau du cheval peut servir, en effet, entre autres choses, à faire des bottines.

Le petit Halvir n'avait, évidemment, retenu que la fin de la leçon.

Moi qui étais habituée à vivre à la campagne, parmi les bêtes, j'étais ahurie et je me disais que ce jeune gentilhomme ne comprenait vraiment rien à ce qu'est un cheval. A part moi, je pensais qu'il aurait peut-être mieux compris sans leçon!

Cependant l'institutrice inspectait ses rangs et cherchait le plus hardi et le meilleur des élèves, afin d'effacer la mauvaise impression produite par la réponse originale d'Halvor.

— Gunnar Toft, venez ici! appela-t-elle.

D'un pas assuré, Gunnar Toft approche.

C'est un solide petit gars de sept ans, superbement vêtu de velours bleu, avec un col de dentelle. Il paraît être tout à fait à son aise.

L'institutrice lui demande:

— Pouvez-vous me citer des gallinacés?

Sans hésiter l'enfant répond:

— Le coq, la poule.

— Très bien, dit l'institutrice un peu rassurée. Et, maintenant, décrivez-moi la poule.

—— C'est une bête avec deux ailes et deux pattes.

— Parfait. Dites-moi encore à quoi sert la poule.

— La poule pond des oeufs et, de ces oeufs, sortent des poussins.

— C'est fort bien. Et comment fait-elle sortir les poussins de l'oeuf?

Pas de réponse.

— Voyons, vous le savez bien. Réfléchissez. Comment fait-elle sortir les poussins de l'oeuf?

— Par — par —

Puis à tout hasard.

— Par la chaleur, dit-il.

L'institutrice, qui a passé par de multiples émotions pendant qu'il cherchait, est rayonnante.

— Parfait! Parfait! Et quelle est la chaleur qui fait sortir les poussins des oeufs?

Imprudemment, elle insiste:

— Continuez —

Devant ce succès, le bambin ne se fait plus prier. Il se lance hardiment dans les fantaisies et déclare:

— C'est la chaleur du soleil!

Epouvante de l'institutrice et rires parmi les dames.

Mais le jeune Gunnar est lancé et ne s'arrête plus dans son improvisation.

— Aussi voit-on souvent, à la campagne, les poules pousser de leur bec leurs oeufs devant elles, pour chercher une place au soleil ....

A ce moment, l'hilarité dans la salle devint si grande que je n'entendis plus rien .... Je crois qu'on fit prématurément finir la démonstration d'histoire naturelle.

Ma tante et son ami se levèrent et partirent sans attendre les examens sur les autres matières. Je les suivis, tout en pensant, dans mon esprit de petite campagnarde de cinq ans, qu'une école était un lieu bien amusant.

LE CULTE DU SACRE-COEUR

La dévotion au Coeur de Jésus, c'est-à-dire la reconnaissance de son amour infini, est née de ce miséricordieux appel:

"Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués, je vous soulagerai. Prenez mon joug et apprenez de moi que je suis doux et humble de coeur. Vous trouverez le repos de vos âmes, car mon joug est suave et mon fardeau léger."

Ceux qui répondirent tout d'abord à cet appel ce furent, non pas les riches, non pas les esprits absorbés par les intérêts matériels, mais les humbles, les pauvres, les simples.

Et c'est ainsi que les pêcheurs de la Galilée devenus ses apôtres, les malades guéris, les malheureux consolés, les coupables pardonnés furent les premiers amis du Sacré-Coeur.

Plus tard, pour manifester au monde son désir d'être tout spécialement aimé dans son Coeur divin, le Sauveur s'est servi d'une religieuse de la Visitation, sainte Marguerite-Marie.

Le 16 juin 1675, elle était à genoux, les yeux fixés sur le tabernacle, lorsque, tout à coup, Notre-Seigneur lui apparut au-dessus de l'autel.

Alors, lui découvrant son Coeur:

— Voilà, lui dit-il, ce Coeur qui a tant aimé les hommes.... Je demande que le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement soit institué une fête particulière pour honorer mon Coeur, en communiant ce jour-là. Et je promets qu'il répandra avec abondance son amour sur tous ceux qui lui rendront cet honneur.

Des monastères de la Visitation le culte du Sacré-Coeur se répandit bientôt dans un grand nombre de diocèses.

En 1856, Pie IX rendait la fête du Sacré-Coeur obligatoire pour le monde catholique, et en 1889, le 28 juin, le Pape Léon XIII plaçait cette fête au rang le plus élevé de la liturgie.

Pendant le mois de juin, mes petits amis auront une dévotion encore plus ardente pour ce Coeur aimant. Et voici, chers enfants, ce que nous vous proposons.

Il y a actuellement dans le monde quatre milliards d'infidèles. Des religieuses au coeur apostolique ont lancé un mouvement de supplication au Sacré-Coeur pour la conversion de ces pauvres âmes. Elles désirent que la jeunesse écolière du Manitoba récite autant de fois l'invocation: "Coeur Sacré de Jésus, que votre Règne arrive!" qu'il y a d'infidèles. Jusqu'à présent, elles ont recueilli cinq millions d'invocations.

Voulez-vous vous joindre à ce beau mouvement et tenir compte du nombre de fois que vous direz cette invocation au cours du mois de juin? Avant la fin de la période scolaire, un élève de votre école ou de votre pensionnat recueillera le total de ces invocations et me les fera parvenir. Le grand total sera envoyé à l'Oeuvre du Sacré-Coeur, de Montmartre, France.

N'est-ce pas que ce sera là une belle préparation à la fête du Sacré-Coeur, le 23 juin?

UN PEU DE BOTANIQUE

Prunier sauvage. Canada Plum, Wild Plum. Prunus nigra, A it

Cet arbuste fruitier, transplanté dans certains jardins, orne de ses têtes enneigées les petits bois. Depuis une semaine, il a couvert ses rameaux du blanc de ses fleurs. C'est lui qui attire le plus l'attention de ceux qui s'intéressent aux arbres.

Il a fleuri trop rapidement. Sa lenteur vous eût été avantageuse. N'eussent été les jours chauds de la semaine dernière, vous auriez encore en abondance de belles et fraîches fleurs. En quel état seront celles que vous récolterez, lorsque vous lirez ces notes? Seront-elles trop vieilles? méconnaissables? Ah! sans doute quelques pruniers retardataires, moins exposés au soleil, vous en fourniront de toutes fraîches. Examinez donc attentivement ces fleurs, semblables aux fleurs de pommiers, et de cerisiers. Quelques-unes auront perdu leurs pétales. Leur étude vous profitera.

Je suppose que vous disposez de fleurs encore complètes et récemment épanouies.

Ces fleurs sont fixées trois à trois au rameau rouge. On aperçoit peut-être encore au point de leur insertion les écailles sèches, membraneuses et brunâtres qui les ont abritées durant l'hiver. Les pédicelles (queues) particuliers de chaque fleur sont verts avec une teinte de rouge s'accentuant de plus en plus dans le voisinage des pièces florales. Ils mesurent deux lignes et demie de longueur.

Détachons une de ces fleurs avec son pédicelle, et étudions-en les diverses pièces. Y rencontre-t-on les quatre groupes d'organes que les naturalistes attribuent à une fleur complète et les nectaires (organe qui contient le suc des fleurs ou nectar) dont ils ne s'occupent pas assez?

Tâchez de trouver dans votre échantillon les diverses pièces d'une fleur type.

Nous avons parlé un peu de pédicelle. La partie supérieure s'élargit, et s'orne d'une coupe dont le bord est garni de dents et de lames blanches.

Qu'est cette coupe? Des auteurs en font une partie du calice que les dents verdâtres complètent. J'aime mieux l'appeler le réceptacle, épanouissement du pédicelle et plateau d'insertion des pièces florales. Cette manière de l'envisager simplifie la fleur.

Remarquez le rose qui teinte l'extérieur de la coupe; il tempère le vert qui est la couleur foncière du réceptacle. Sur le bord de cette coupe soit plantées cinq dents, garnies de points ronds et rougeâtres, observables seulement à la loupe. Ces dents forment le calice.

Dans l'intervalle des dents sont fixées par leur manche court des pièces blanches comme la neige, et se creusant en cuillers. Ce sont les pétales, dont l'ensemble constitue la corolle. Quel est leur rôle présent? Des auteurs les supposent destinés à ramasser et concentrer, comme un miroir creux les rayons du soleil sur les parties centrales et essentielles de la fleur.

Mais cette corolle et ce calice ont déjà joué un grand rôle. Durant la froidure, elles ont enveloppé, couvert et protégé, avant leur développement, et les étamines et le pistil, qu'il nous reste à étudier.

Enlevez les pétales de votre fleur De la coupe du réceptacle ornée sur son bord des sépales rabattus, sortent des filaments minces. A l'exception d'un seul, ils sont blancs et se terminent par un renflement orangé. Si la fleur est vieille, plusieurs ont perdu ce renflement. Chaque filament avec son renflement appelé anthère est une étamine. Comptez les étamines de plusieurs fleurs. Vous ne trouverez pas le même nombre pour chaque fleur. Il y en a en moyenne 20. Nous verrons mieux tout à l'heure comment elles sont insérées sur le réceptacle.

Parmi les filaments minuscules qui sortent de la coupe du réceptacle il y en a un qui diffère beaucoup des autres. Il est blanc verdâtre; au lieu de porter un renflement (anthère), il se termine par un élargissement granuleux, de même couleur que son support. Il vous sera peut-être difficile de le distinguer sans l'artifice suivant qui vous le fera découvrir, en même temps qu'il vous montrera les parties cachées dans l'intérieur du réceptacle.

Vous aurez enlevé les pétales de votre fleur. Avec la pointe d'un aiguille que vous enfoncez légèrement vous déchirerez ou fendrez la paroi du réceptacle de bas en haut, puis vous la séparerez du fond du réceptacle. L'opération bien conduite vous donnera deux pièces: le pédicelle continué au-dessus du réceptacle par le filament verdâtre, et la paroi du réceptacle avec ses accessoires.

Etalez cette dernière partie en l'ouvrant, et la pressant. Ses étamines sont insérées sur la partie supérieure de la coupe et au dedans. Plus bas vous voyez un anneau plus ou moins large, plus ou moins soulevé de couleur verdâtre. Ce sont les nectaires. Le liquide, dont vous avez constaté la présence en ouvrant le réceptacle en sort. C'est le nectar que la fleur donne aux abeilles en paiement des services que l'insecte industrieux lui rend. C'est la matière première qui va devenir le miel.

En menant bien notre dissection, nous avons laissé sur le pédicelle l'organe le plus important de la fleur, qui est le pistil. Reposant sur le réceptacle, vous voyez un renflement vert; le filament qui le surmonte est le style, dont le sommet s'appelle stigmate. C'est l'ovaire qui va devenir la prune. Une condition est requise pour que ce changement se fasse. Il faudra qu'un grain de pollen (poussière jaune) tombe sur le stigmate et envoie son contenu à travers le style jusqu'à l'ovule, petit corps caché dans les tissus de l'ovaire.

Mais tout ce travail ne s'accomplit pas en un instant. Il vous faudra, mes enfants, attendre les prunes pour les manger et les étudier.

UN PETIT MOT . . .

Non seulement vous ressemblez aux petits oiseaux par votre grâce fragile et vos airs mutins, mais, comme eux, la plupart d'entre vous me reviennent avec le printemps. Que faisiez-vous donc, petits oublieux, pendant ces longs mois de silence? Quelle joie d'être de nouveau entourée de vos têtes blondes et brunes!

J'ai parcouru vos lettres pleines de détails avec un immense plaisir. Oh! ces belles promenades que vous faites! Que ne donnerais-je pas pour vous y accompagner! Et ces jardinets remplis de légumes et de fleurs! Tout cela est bien alléchant ....

Mère-Grand comprend la grosse peine de ses petits amis de La Broquerie. Oui, nous allons bien prier pour la guérison de ce bon M. le Curé, et je suis persuadée que tous les petits lecteurs du "Coin" se joindront à nous. N'est-ce pas, chers enfants?

J'attends cette délicieuse photo de Saint-Léon. . .

Mère Provinciale de Saint-Adolphe aura bien des choses belles et touchantes à raconter à son retour! Nous souhaitons vivement être de la fête ....

Grand bonheur cette semaine: la visite charmantes écolières de Mariapolis, Aline Nick, Laurette Lavoie, Yvonne Lombaert et Joséphine Foley, accompagnées de leur directrice. Nous en avons été ravie. Il faudra revenir encore, n'est-ce pas?

A tous mes vaillants et vaillantes, mille mercis et tendresses.

Yvonne Rocan, La Broquerie; Blandine Chaput, Agnès Dufault, Annette Gaudry, Marita Laflèche, Saint-Adolphe; Victorine Vigier, Cécile Lepage, Marie-Anna Labossière, Rose-Alma Grenier, Gérard Labossière, Antonin Labossière, Antonin Rondeau, Saint-Léon; Thérèse Granger, Noëlla Carrière, Louise Emond, Marguerite Boily, Thérèse Boily, Joseph Lord, Anne-Marie Lord, Gabrielle Deslauriers, Maurice Gauthier, Florence Rocan, Napoléon Gagnon, Louise Bédard, Hélène McCarthy, La Broquerie; Henri Durand, école du Sacré-Coeur, Winnipeg.

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent de Saint-Adolphe

le 18 mai 1933

Bonjour, chère Mère-Grand, comment allez-vous? Très bien, j'espère. Quant à nous, vos petites correspondantes de St-Adolphe, nous sommes toutes en bonne santé. Qui pourrait être malade au réveil de ce doux printemps? Nous disons dans une poésie: "C'est le printmeps, c'est le réveil de la jeunesse...", en effet la "sève" monte et nous pouvons difficilement rester tranquilles.

La température est maintenant très belle. Les moissonneurs ont semé, ils semblent déjà voir une grande moisson qui s'élève vers le ciel, si Dieu la protège des sauterelles. Les arbres fruitiers sont fleuris. Les petits oiseaux prennent plaisir à venir chanter leurs jolies chansons et à se réchauffer aux chauds rayons du soleil. Nous remarquons les étourneaux, grives, chardonnerets, alouettes des prés, loriots de Baltimore, etc. . . Je crois que je ne finirais jamais de vous les nommer.

Le mois de mai consacré à la Très Sainte Vierge est commencé. C'est le mois des fleurs qui symbolisent si parfaitement les grandes vertus de la Mère de Dieu: la pureté, l'amour.

Votre petite fille qui vous aime, oublie pas,

Blandine CHAPUT
12 ans

* * *

La Broquerie, Man.

le 17 mai 1933

Chère Mère-Grand,

Je viens avec plaisir vous écrire une petite lettre pour vous donner de mes nouvelles. Dimanche dernier j'ai eu la visite de mes petits cousins et mes petites cousines, j'ai eu beaucoup de plaisir avec eux.

Notre bon M. le Curé Giroux est malade, il est allé se faire soigner à l'hôpital.

Maman m'a donné des graines pour que je me fasse un petit jardin. Demain mon petit frère, Maurice aura 7 ans (le 17 mai) dans le beau mois de la Sainte Vierge. Depuis que le mois de la Sainte Vierge est commencé, je vais à la messe, je n'ai pas manqué une fois. Je fais bien des petits sacrifices pour faire plaisir à la Sainte Vierge.

Le mois dernier je suis arrivée la première de mon grade. J'ai bien hâte aux grandes vacances pour aller me promener chez ma marraine.

Votre petite fille qui vous aime.

Florence ROCAN
Grade 2

* * *

Saint-Léon, Man.

le 11 mai 1933

Chère Mère-Grand,

C'est aujourd'hui un beau jour de printemps, le soleil brille de tout son éclat.

Les vaches broutent l'herbe verte des prés, la nature est calme. Les grands bois sont couverts de feuilles et résonnent de chansons d'oiseaux. Les lièvres, heureux de se trouver dans la belle saison, sont devenus gris comme la terre pour se défendre des chasseurs et de leurs ennemis.

J'ai un beau petit chien, son nom est "Buster", il est noir, les pattes et le cou blancs. Nous allons en bateau tous les soirs sur le beau grand lac qui se trouve à un mille de la maison; nous jouons aussi à la balle et avec une petite voiture sur les trottoirs en ciment. Je vais dans les champs, avec mon petit chien, tendre des pièges pour prendre des "gophers".

Je termine en vous envoyant un gros bonjour.

Antonin LABOSSIERE

* * *

Saint-Adolphe, Man.

le 18 mai 1933

Bien chère Mère-Grand,

Les examens français qui ont eu lieu samedi dernier n'ont pas été trop difficiles. J'espère avoir de bons points. Ma bonne maman serait si contente; il me semble qu'elle se sentirait dédommagée des grands sacrifices qu'elle fait en me mettant pensionnaire.

Comme nous étions un peu lasses après l'examen, nos bonnes maîtresses nous ont conduites dans le bois. Nous y sommes restées toute l'après-midi. Nous avons joué à la balle au "peggy", nous avons fait quelques explorations: en un mot, nous nous sommes très bien amusées. Après un bon goûter champêtre, nous sommes revenues à notre cher petit "chez nous" toutes reposées.

Nous avons été heureuses en même temps qu'un peu peinées de voir partir notre chère Mère Provinciale pour Rome. Heureuses, parce qu'elle va revoir son cher pays, ses chères Soeurs, le Pape; peinées, parce que nous l'aimons beaucoup et que nous allons trouver le temps long sans elle.

Nous prions beaucoup pour qu'il ne lui arrive aucun accident et qu'elle nous revienne bien vite.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire de tout mon coeur.

Agnès DUFAULT
Grade 6

* * *

Saint-Léon, Man.

le 16 mai 1933

Bien chère Mère-Grand,

Enfin c'est fini! Oui, il est fini le Concours Français!.... Il était facile quoiqu'une question ne fût pas dans notre programme: "la tragéde, la comédie". Je la savais car nous l'avions apprise dans Shakespeare.

Je vous assure que si M. le Surveillant n'avait pas été là, nous aurions fait une vraie comédie, nous étions si gais! Certains se seraient amusés à la place d'écrire,

Les élèves des hauts grades, dès maintenant, ont bouclé leurs livres français jusqu'à l'année prochaine; mais nous nous réservons le plaisir de vous écrire et de rédiger "Le Rayon" et des lettres à nos chers parents.

Laissez-moi vous raconter une petite aventure. La veille du Concours Français, Marie-Anna et Mélina avaient huilé les bancs avec du pétrole et je vous assure qu'ils étaient beaux!.... Il a fallu que je les frotte avec un linge, autrement tout le vernis serait parti et notre inspecteur anglais n'aurait plus été capable de dire: "It's home-like, clean and pretty".

M. G.H. Robertson est venu nous voir le 6 mai. Nous aurions bien aimé avoir sa visite avant, il nous a tenus en suspens. Nous l'attendions bien impatiemment, mais certainement pas ce jour-là.

Aujourd'hui le temps est sombre et froid, le ciel est couvert de nuages. S'il pouvait pleuvoir! Heureusement, St-Léon a un beau carillon de cloches et lorsqu'elles sonnent, cela donne un air de gaîté. J'ai hâte que les feuilles commencent à se montrer, car Sr Marie-Aloyse prendra notre portrait et nous vous l'enverrons....
Quel beau souvenir pour vous et pour nous!

Comme je suis invitée au "Christmas Dinner" de Dickens (en composition) et que je ne veux pas manquer cela, il va falloir que je termine.

Votre petite-fille affectionnée,

Victorine VIGIER

— Comment, Lili, encore mal aux dents? Ah! ce que je ferais enlever ça, si c'était à moi!

Lili. — Moi aussi, si c'était à toi.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Remerciements

Les Soeurs du Couvent de Ste-Anne remercient bien sincèrement Mlle B. Perron, Messieurs H. Duguay, N. Dufresne, F. Girard, J. Dufresne, A. Bohémier, A. Lacerte, J. Sendalls, pour leurs généreux service en faveur de nos jeunes musiciens lors de leur petite excursion à St-Norbert dimanche le 14. Il a été constaté que les chers paroissiens de Ste-Anne, savaient s'imposer galement des sacrifices, afin de travailler de concert avec l'école pour encourager nos jeunes à toujours pousser de l'avant, l'élan qu'ils ont entrepris de développer en eux l'amour du beau — tendre vers le beau n'est-ce pas viser vers l'idéal du bien?

Encore une fois, sincères remerciements aux chers amis de notre jeunesse et assurance du meilleur souvenir pour leur aimable délicatesse.

* * *

Le groupe joyeux des élèves de Ste-Anne qui se sont rendus à St-Norbert dimanche, le 14, doit une grande reconnaissance aux religieuses et aux élèves de ce Couvent pour le chaleureux accueil qui leur fut fait.

Pour la leur exprimer, ils se permettent de leur envoyer par l'entremise de la **"Liberté"**, le fidèle commissaire, tout petit en apparence mais si puissant pour trouver le chemin des coeurs et qui a nom: Merci! Il est chargé de leur dire que grâce à leur aimable délicatesse ils ont passé sous leur toit de doux instants et qu'ils ont été enchantés on ne peut plus de leur promenade.

Nous espérons que notre cher "Merci" s'acquittera honorablement de son mandat. L'assurance nous en serait donnée d'une manière précise par une prochaine visite de nos chères amies de St-Norbert.

Les Soeurs du Couvent de Ste-Anne

* * *

Le Dr Tweed, dentiste, sera à l'hôtel Sainte-Anne le samedi 10 juin.

STE-AGATHE

Quelques semaines se sont à peine écoulées, depuis l'invitation faite aux anciennes élèves, de se réunir dans le but de former une Amicale dans la paroisse, que déjà la nouvelle organisation semble vouloir prendre un bel essor et fait espérer des fruits nombreux de bonne entente pour l'avenir.

Cette Amicale se forma le 12 mars. Mme E. Houde, présidente du Cercle de l'A. F. A. C. C. pour les provinces de l'Ouest fait connaître le but et les activités de cette association à plus de cent dames et demoiselles réunies dans notre belle salle paroissiale. Par sa parole convaincante, Mme E. Houde décide les volontés hésitantes et a la joie de compter un Cercle nouveau.

L'élection des dignitaires donne le résultat suivant:

Directrice: Soeur Marie Mathildis, supérieure.

Présidente: Mme Joseph Lapointe;

Vice-Présidente: Mme Pierre Lemoine;

Secrétaire-trésorière: Mme Eudore Olivier;

Conseillères Mme Gabriel Lemoine; Mlle Hélène Lemoine.

Après l'assemblée, Mme Houde et les dignitaires vont saluer M. le curé E.-B. Rocan, qui accepte la charge d'aumônier et donne sa paternelle bénédiction au nouveau Conseil.

Le 16 avril et le 20 mai, le Conseil se réunit, formule les constitutions du Cercle, en choisit la devise et décide de former des Comités d'études, de couture, d'amusements ainsi qu'une chorale.

Le Cercle a nom: "Cercle Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus". Nous prions la petite sainte d'effeuiller par nos mains quelques-unes de ses roses en aidant à faire le plus de bien possible autour de nous. "Faire le bien", c'est là notre devise en nous dévouant aux oeuvres de bien social et de charité.

A la seconde assemblée générale du 21 mai, les membres de l'Amicale ont le privilège d'entendre le R. P. Faure, S. J., recteur du Collège de St-Boniface, dans une conférence qui a pour titre: "Le choix d'un idéal". Le distingué conférencier, qui n'est pas un étranger pour nous, paroissiennes de St-Agathe, a su captiver vivement notre attention en démontrant la nécessité de contrôler nos idées, parce que ce sont elles qui dirigent nos actes, et du besoin que nous avons d'un idéal pour gouverner notre vie.

Voici le court programme récréatif de cette réunion:

Duo de piano, par Milles Hélène et Béatrice Lemoine.

"Le rouet de la vie": chant exécuté par la Chorale du Cercle.

Deux morceaux de piano, par Mlle Olivine Lambert.

Déclamation: "La vengeance du prêtre", par Mlle Fortunate Gratton.

Chant: "Madeleine de Verchères", par Mlle Aurore Dorge.

Le bon grain est semé, et bientôt, nous l'espérons, la moisson lèvera et la récolte sera abondante.

Mme G. LEMOINE
Présidente du Cercle d'étude.

* * *

Le cercle local de l'Association d'Education organisait le 25 mai une grande soirée patriotique. Au lendemain de la fête du grand héros canadien Dollard des Ormeaux, elle en fêtait la mémoire.

Malgré l'inclémence de la température, une foule nombreuse remplissait notre salle paroissiale.

Quelques représentants de l'Exécutif de l'Association et des citoyens dévoués à la cause représentaient St-Boniface.

Après deux numéros bien rendus par notre orchestre, M. T. Joyal souhaita la bienvenue aux visiteurs. Puis un jeune de chez nous, M. Léo Lemoine, présentait une étude de tout premier ordre sur Dollard des Ormeaux. Il raconte l'héroïque fait d'armes de 1660 et fait ressortir la foi ardente, le courage indomptable de ces braves. "S'ils furent si grands, is le doivent à cette foi intrépide qui les tint serrés jusqu'au bout dans une attitude de martyrs." Il tire ensuite des conclusions qu'il applique à la jeunesse. "Nous avons à combattre un ennemi plus redoutable que l'Iroquois, et ne vaincrons que dans la mesure où nous saurons lutter jusqu'au bout pour la race, la patrie et le Christ."

Des jeunes exécutent un chant composé par le R.P. Boileau, O.M.I., harmonisé par M. Chatillon, intitulé "Reviens Dollard".

L'orchestre se fait entendre de nouveau.

Puis M. Louis-Philippe Gagnon nous donne une conférence digne de son patriotisme. Il compare la jeunesse au blé qui lève. "La jeunesse, c'est le blé qui lève, c'est l'espoir des moissons abondantes." La jeunesse doit se préparer au rôle qui l'attend en développant les talents que la Providence lui a donnés si abondamment. Attachons-nous à l'agriculture "où l'on trouve la tranquillité et la paix". Evitons le dénigrement, ou en autres termes faisons confiance à nos compatriotes. Appliquons-nous à bien parler notre langue, et à ce sujet nous devons bannir le blasphème". Le blasphème est malheureusement le plus grand défaut du Canadien-français.

Le choeur chante un autre morceau: "Le baiser de la langue française.

Deux saynètes sont interprétées, l'une par les Avant-Gardistes, l'autre par MM. Sam Guertin et Antonio Lemoine.

Après le goûter, chansons et déclamations par M. Antonio Lemoine.

M. Dagnault, invité à adresser la parole, remercie les paroissiens et encourage fortement l'organisation de soirées mensuelles.

M. le Curé remercie les visiteurs et conférenciers, ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée.

LORETTE

Départ de M. le Vicaire.

L'Assistant de M. le Curé, M. l'abbé L.-J. Lafrenière, est parti pour aller desservir la paroisse de La Broquerie, pendant la maladie de M. le curé A. Giroux, condamné à six mois de repos. M. l'abbé Lafrenière était à Lorette depuis huit mois, et avait su gagner l'estime de tous les paroissiens.

M. le curé St-Amant restera seul pour un temps indéfini, vu le marque de prêtres dans le diocèse.

Nos malades.

Mme Hormidas Laurin est revenue de l'hôpital où elle dut passer plus d'un mois. Ce semble être maintenant le tour des jeunes d'aller faire au moins un bref séjour à l'hôpital. Les deux jeunes cousines Therrien y sont allées (l'une, fille de Henri, vient à peine d'y entrer) subir l'opération d'appendicite; Jean, fils de Vertune Arpin, a subi la même opération samedi; Valence, fils d'Albert Arpin, occupe le lit voisin de son cousin Jean. Jean Levasseur a été opéré jeudi. Espérons que cette vraie épidémie ne durera pas.

Nouveau prêtre



M. l'abbé Lucien Vinet

qui sera ordonné prêtre à St-Pierre-Jolys, dimanche prochain, le 4 juin. C'est Son Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., qui présidera à la cérémonie émouvante de l'ordination sacerdotale. M. l'abbé Vinet est un enfant de la paroisse; il est le quatrième prêtre donné à l'Eglise par la paroisse de St-Pierre. Feu M. l'abbé Joubert fut ordonné en 1905, M. l'abbé Jean-Marie Gagné en 1928 et le R.P. Jean Lemire, O.M.I., en 1931.

SAINT-JOSEPH

Feu Mme Ambroise Bérard

Le 15 mai s'éteignait dans le Seigneur Mme Ambroise Bérard, à l'âge de 45 ans et 6 mois. Une maladie de plusieurs années avait préparé son âme au grand sacrifice. Pour ceux qui la connaissaient intimement et qui furent témoins de sa constante résignation à la volonté de Dieu, l'estime qu'ils avaient toujours eue pour elle s'était transformée en admiration de ses grandes vertus.

Mme Ambroise Bérard, née Marie Baril, naquit à Saint-Jean-Baptiste en 1887. Elle fit ses études au couvent de la même paroisse, et après quelques années consacrées à l'enseignement, elle épousa Ambroise Bérard. Sa vie conjugale pendant vingt-cinq ans moins deux mois fut celle d'une épouse aimante et d'une mère dévouée. De ses douze enfants, huit survivent pour pleurer une mère bonne et sainte qui les protège du haut du ciel.

Un grand nombre de parents et d'amis de la paroisse, de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Boniface assistaient aux funérailles qui eurent lieu mercredi, le 17 mai. Le service fut chanté par M. le curé Martin. Le deuil était conduit par l'aîné des frères de la défunte; ses six autres frères étaient porteurs. La défilé des parents était sous la direction de M. Edmond Comeault. La chorale, sous la direction de M. Ovila Bissonnette, fit les frais du chant; parmi les solistes, on remarquait M. Pinvidic de Saint-Jean-Baptiste, et M. Larocque, de Letellier.

Outre son mari, M. Ambroise Bérard, restent aussi pour pleurer cette perte: ses huit enfants; sa mère, Mme Hormidas Baril; ses frères, Alexandre, François, Hormidas, Napoléon, Arthur, Louis et Pierre; ses soeurs, Mme Léonard Sabourin, Mme Télesphore Fillion, Mlle Marie-Louise Baril, Soeurs Marie-Bernard et Marie-Gabriel, de Notre-Dame-de-Lourdes, qui assistaient aux funérailles, et Soeur Marie-Germaine, de Lebret, Sask.

M. Ambroise Bérard et la famille éplorée remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies.

ST-EUSTACHE

Si cela continue, nous nous souviendrons de l'an 33; car nous venons d'enterrer la sixième personne adulte décédée depuis le premier de l'an, dans la personne de Mme Francis Richard, née Rose Desjardins, âgée de 64 ans. La défunte laisse pour la pleurer, outre son mari, six enfants d'un premier mariage. Le service funèbre fut chanté le 26, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs furent MM. E. Allary, R. Allary, L. McKay, J. Ducharme, Moïse Richard, et J. C. McKay.

* * *

La grande retraite annoncée depuis bientôt un an doit commencer le jour de la Pentecôte et durera une semaine entière.

* * *

Etes-vous entré dans une église pendant un exercice du mois de Marie? Si non, faites comme moi, allez-y une fois, et si les enfants de Marie savent se surpasser comme elles le font ici en matière de chants en l'honneur de leur Mère du Ciel, vous y retournerez certainement, et vous vous en trouverez bien. Et pourtant la première fois, c'était plutôt la curiosité qui me conduisait.

Par un beau soir du commencement de mai, je me promenais par les rues du village, ne sachant que faire pour tuer le temps en attendant l'heure du coucher, et comme je passais non loin de l'église, dont les portes étaient grandes ouvertes, j'entendis un cantique qui plut à mon oreille de musicien. J'entrai, un peu timidement, et quelle fut ma surprise en apercevant l'église à demi remplie d'une foule recueillie, et un groupe de jeunes filles devant l'autel de la Vierge qui chantaient ses louanges!

Ce fut pour moi si édifiant et si reposant, que depuis ce temps j'y vais tous les soirs et je dis aux amis: Allez-y, vous vous en trouverez bien, quand ce ne serait que pour entendre le beau chant.

ALBERTA

St-VINCENT

Dans notre dernier numéro, en annonçant la mort de M. Edouard Masse, une faute d'impression a malheureusement dénaturé le nom du défunt. Nous nous en excusons auprès de la famille. M. Masse était le père de Mme Anna Trudeau, de Saint-Boniface.

L'amnistie et le crime de désertion à l'ennemi en France

PARIS. — Le projet d'amnistie que la Chambre a voté après de si longues délibérations comportait notamment le pardon du crime de désertion à l'ennemi. Bien que soutenue par les socialistes cette proposition a été finalement repoussée par la Chambre.

— "Quelque souci, a dit M. Henri Chatenet, député de Seine-et-Oise qu'on ait d'accorder le bénéfice de l'amnistie dans une mesure exceptionnellement étendue, il était excessif d'y comprendre celui qui, de propos délibéré, a quitté les lignes françaises, est passé à l'ennemi, soit dans le dessein de trahir, soit plus simplement au risque de s'exposer à être dans lobligation absolue de fournir à l'ennemi des renseignements sur les positions françaises. Les conséquences de ce geste impardonnable, parce que criminel au plus haut degré, sont très connues. Elles ont entraîné la mort d'un grand nombre de soldats et compromis la défense du territoire. Il n'est pas nécessaire d'insister davantage."

TRIBUNE LIBRE

Affaires municipales de Saint-Boniface

Inutile de dire que la situation financière de Saint-Boniface est arrivée à un point qui demande une action décisive. Le fait que depuis novembre dernier, la Cité n'a pu rencontrer des paiements de principal et d'intérêts, et que bien d'autres comptes sont en retard, les difficultés économiques s'ajoutant encore à cela, on comprendra que malgré toute la bonne volonté de notre conseil, il n'a pu arriver à préparer le budget.

La grande question qui présentement intéresse le plus le contribuable est celle de savoir quel sera le taux de ses taxes. Logiquement, si nous voulons, malgré la crise, conserver la prospérité de la Cité, il faudrait que les taxes n'en soient pas plus élevées que celles de Winnipeg. Les taxes de 1932 ayant été plus élevées que celles de Winnipeg, il faudrait, pour arriver à égalité, obtenir une certaine baisse pour nos taxes de 1933.

Comme on le sait, nos créanciers se sont organisés et suivant leurs droits, vont user des pouvoirs légaux pour voir à demander tout ce qui leur sera possible d'obtenir et dans l'attente maintenir leurs droits. Comprenant la situation, nos créanciers ont fait le premier pas et sachant qu'il nous était impossible d'établir notre budget dans une entente avec eux, à cet effet ils avaient délégué M. Rodolphe Bédard, de Montréal, qui vient de passer trois semaines à Winnipeg. Après deux semaines d'études de la situation, aidé d'un statisticien en affaires municipales, et avec l'approbation de son comité général, M. Bédard avait présenté au "Municipal Board" un projet qui, suivant nos créanciers, était de nature à permettre à la Cité de marcher de nouveau de l'avant. Comprenant que les intérêts des créanciers et des contribuables sont identiques, M. Bédard avait proposé pour l'administration de la Cité une commission de trois membres et le renvoi temporaire du conseil. Ces membres devaient être pris dans la Cité et posséder une connaissance des affaires municipales actuelles. Les principaux avantages de ce projet pouvaient être ceux-ci:

1 — Un arrangement amiable avec nos créanciers rétablissait le crédit de la Cité, permettait aux banques de nous avancer plus aisément les fonds nécessaires jusqu'à la rentrée de nos taxes et autres revenus et d'arriver à une consolidation de nos autres dettes sur une base qui ne charge pas trop le budget de 1933.

2. — Sous ces conditions, le budget aurait pu être fait et donner une grande chance pour une diminution du taux des taxes.

Mais, comme on le sait, le plan de M. Bédard n'a pas été accepté par le "Municipal Board" pour les principales raisons suivantes: Rien dans la loi du Manitoba ne permet le formation d'une commission administrative pour remplacer le conseil, et pour s'en tenir aux textes de loi, il nous faudra conserver le conseil qui appointera un "supervisor" chargé de la gérance des finances à la satisfaction de tous les partis intéressés.

La Cité reste donc avec son conseil, le problème de ses dettes à régler, ses autres difficultés et son budget à préparer. Le contribuable anxieux sait que sans arrangement des dettes de la Cité, elles devront être portées au premier plan sur le budget 1933, donnant ainsi un budget de plus d'un million de dollars, soit un quart de plus que celui de 1932, et une élévation des taxes de 25 à 30 pour cent. Le contribuable sait aussi que c'est lui qui est responsable en dernier ressort. Aussi, fait-il des voeux sincères pour que le conseil, qui semble aujourd'hui être seul maître de la situation, soit à la hauteur de sa tâche et arrive à quelque solution qui permette à la Cité d'envisager l'avenir avec confiance et au contribuable de ne pas arriver à la ruine.

G. CHAVANNE
Président de la Ligue Civique.

Pierpont Morgan n'a pas payé d'impôt

Washington. — Au cours d'un interrogatoire qui a duré plusieurs heures, le banquier Pierpont Morgan a déclaré au comité sénatorial d'enquête que ni lui ni ses associés n'ont eu à payer l'impôt sur le revenu ces deux années dernières. Il a ajouté qu'il ne se rappelait pas s'il a eu à payer l'impôt en 1930. Mais M. Leonard Keyes, gérant du bureau Morgan, a expliqué que les associés de la firme Morgan ont bel et bien payé un impôt sur le revenu en 1930, mais un impôt de $48,000 seulement.

Contre le sommeil

Désormais les chauffeurs ne pourront plus, du moins en Angleterre, s'endormir à leur volant et causer ainsi les accidents les plus graves.

On vient d'expérimenter à Londres, sur l'initiative du ministre des transports, un appareil qui consiste en une sonnerie au timbre aigu et puissant, et une petite pièce mécanique, qui s'adapte au volant. Quand sous l'influence du sommeil le chauffeur cesse de tenir son volant d'une main ferme, la pièce actionne la sonnerie qui retentit à l'oreille du dormeur, lequel se réveille en sursaut.

Il paraît que les expériences faites ont été concluantes. Bientôt tous les taxis britanniques seront munis de cet appareil.

Un incident du 1er mai à Paris

Un autobus, chargé de voyageurs, arrivait au coin de la rue du Quatre-Septembre. Il stoppa, puisqu'il y a là un arrêt fixe. Quelques "usagers" descendirent; d'autres montèrent. Le receveur tira sur la sonnette. Et l'autobus ne repartit pas. Une panne? Non. Le mécanicien interrogé, déclara simplement que, pour fêter le 1er mai, il allait faire la grève des bras croisés pendant dix minutes.

Manifestation puérile et, somme toute, assez pacifique, quand on se rappelle les violences qui ensanglantèrent tant de premier mai, naguère.

Mais le public a perdu cette timidité craintive qui lui faisait accepter passivement, toutes les brimades des "rouges".

Les voyageurs du "bus", comme un seul homme, sautèrent à bas du véhicule et vinrent apostropher vertement le mécanicien.

Ils n'allaient pas arriver en retard à leurs affaires pour le bon plaisir d'un employé qui, somme toute, gagne sa vie (alors qu'il y a tant de chomeurs) grâce à eux!

S'il ne remettait pas sa voiture en marche, on le jetterait à bas de son siège et quelqu'un prendrait le volant à sa place. Il ne manque pas d' "usagers", dieu merci, qui savent conduire un poids lourd!

Devant cette attitude énergique des voyageurs, le mécanicien prit le parti le plus sage: il renonça à sa petite manifestation.

Et l'autobus reprit sa route.

N'est-ce pas que cette petite scène de la rue est aussi significative qu'un apologue?

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 29 mai 1933

GRAINS	Mardi 23	Mercredi 24	Jeudi 25	Vendredi 26	Samedi 27	Lundi 29
Blé No 1 Nord	62⅝		62½	62⅞	65	64½
2 Nord	61⅝		61⅛	61⅝	63⅜	63¼
3 Nord	59⅝		59⅝	60⅛	62⅜	61⅜
Avoine 2 CW	27½		27⅝	27⅝	28⅜	28⅛
3 CW	25¼		25⅛	25⅜	26⅝	26¼
Orge 3 CW	35⅝		36¼	36⅝	37⅝	37⅛
4 CW	33⅝		34	34⅛	35⅝	35
Lin 1 NW	111½		116¼	120⅝	127⅛	128¼
2 CW	107⅛		112¼	116⅝	123⅛	124⅛
Seigle 2 CW	44⅝		44⅛	45	48⅛	48⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	62⅝		62⅛	62⅞	65	64⅛
Avoine 2 CW	27½		27⅝	27⅝	28⅜	28¼
Orge 3 CW	35⅝		36¼	36⅝	37⅝	37⅛
Lin 1 NW	111½		116¼	120⅝	127⅛	128⅛
Seigle 2 CW	44⅝		44⅛	45	48⅛	49
Options						
Blé Mai	62⅜		62½	63⅜	65	64½
Juillet	62⅜		62⅜	63¼	65⅜	64¼
Octobre	64⅜		64⅜	65⅛	67⅜	66⅜
Avoine Mai	27½		27⅝	27⅝	28⅜	28⅛
Juillet	28½		28⅜	28⅜	29⅜	28⅜
Octobre	28⅛		29⅜	28⅜	29⅜	29⅛
Orge Mai	35⅝		36⅛	36⅝	37⅝	37¼
Juillet	36⅜		37¼	37⅛	38⅜	38⅜
Octobre	38⅛		38⅜	38⅛	40¼	39⅜
Lin Mai	111½		116¼	120⅝	127½	128⅜
Juillet	111¼		116⅜	121	127⅜	128⅜
Octobre	112		116⅜	119½	127	127⅜
Seigle Mai	44⅜		44½	45	48⅛	48⅜
Juillet	45⅜		45⅜	46½	48⅜	49½
Octobre	[illegible]		47⅛	47⅜	51	51⅛

Feuilleton de la LIBERTE, No. 11

Eugénie Grandet

par Honoré de Balzac

Après un moment de silence et d'agonie, le bonhomme regarda le notaire en lui disant:

— La vie est bien dure! Il s'y trouve bien des douleurs. Cruchot, reprit-il solennellement, vous ne voulez pas me tromper, jurez-moi sur l'honneur que ce que vous me chantez là est fondé en droit. Montrez-moi le Code!

— Mon pauvre ami, répondit le notaire, ne sais-je pas mon métier?

— Cela est donc bien vrai? Je serai dépouillé, trahi, tué, dévoré par ma fille.

— Elle hérite de sa mère.

— A quoi servent donc les enfants? Ah! ma femme, je l'aime. Elle est solide heureusement: c'est une la Bertellière.

— Elle n'a pas un mois à vivre.

Le tonnelier se frappa le front, marcha, revint, et, jetant un regard effrayant à Cruchot:

— Comment faire? lui dit-il.

— Eugénie pourra renoncer purement et simplement à la succession de sa mère. Vous ne voulez pas la déshériter, n'est-ce pas? Mais, pour obtenir une concession de ce genre, ne la rudoyez pas. Ce que je vous dis là, mon vieux, est contre mon intérêt. Qu'ai-je à faire, moi?... des liquidations, des inventaires, des ventes, des partages...

— Nous verrons, nous verrons. Ne parlons plus de cela, Cruchot. Vous me tribouillez les entrailles. Avez-vous reçu de l'or?

— Non; mais j'ai quelques vieux louis, une dizaine, je vous les enverrai. Mon bon ami, faites la paix avec Eugénie. Voyez-vous, tout Saumur vous jette la pierre.

— Les drôles!

— Allons, les rentes sont à quatre-vingt-dix-neuf. Soyez donc content une fois dans la vie.

— A quatre-vingt-dix-neuf, Cruchot?

— Oui.

Eh! eh! quatre-vingt-dix-neuf! dit le bonhomme en reconduisant le vieux notaire jusqu'à la porte de la rue.

Puis, trop agité par ce qu'il venait d'entendre pour rester au logis, il monta chez sa femme et lui dit:

— Allons, la mère, tu peux passer la journée avec ta fille, je vais à Froidfond. Soyez gentilles toutes deux. C'est le jour de notre mariage, ma bonne femme: tiens, voilà dix écus pour ton reposoir de la Fête-Dieu. Il y a assez longtemps que tu veux en faire un, régale-toi! Amusez-vous, soyez joyeuses, portez-vous bien. Vive la joie!

Il jeta dix écus de six francs sur le lit de sa femme et lui prit la tête pour la baiser au front.

— Bonne femme, tu vas mieux, n'est-ce pas?

— Comment pouvez-vous penser à recevoir dans votre maison le Dieu qui pardonne, en tenant votre fille exilée de votre coeur? dit-elle avec émotion.

— Ta, ta, ta, ta! dit le père d'une voix caressante, nous verrons cela.

— Bonté du ciel! Eugénie, cria la mère en rougissant de joie, viens embrasser ton père, il te pardonne!

Mais le bonhomme avait disparu. Il se sauvait à toutes jambes vers ses closeries en tâchant de mettre en ordre ses idées renversées. Grandet commençait alors sa soixante-seizième année. Depuis deux ans principalement, son avarice s'était accrue comme s'accroissent toutes les passions persistantes de l'homme. Suivant une observation faite sur les avares, sur les ambitieux, sur tous les gens dont la vie a été consacrée à une idée dominante, son sentiment avait affectionné plus particulièrement un symbole de sa passion. La vue de l'or, la possession de l'or était devenue sa monomanie. Son esprit de despotisme avait grandi en proportion de son avarice, et abandonner la direction de la moindre partie de ses biens à la mort de sa femme lui paraissait une chose *contre nature*. Déclarer sa fortune à sa fille, inventorier l'universalité de ses biens meubles et immeubles pour les liciter?...

— Ce serait à se couper la gorge, dit-il tout haut au milieu d'un clos en examinant les ceps.

Enfin il prit son parti, revint à Saumur à l'heure du diner, résolu de plier devant Eugénie, de la cajoler, de l'amadouer, afin de pouvoir mourir royalement, en tenant jusqu'au dernier soupir les rênes de ses millions. Au moment où le bonhomme, qui par hasard avait pris son passe-partout, montait l'escalier à pas de loup pour venir chez sa femme, Eugénie avait apporté sur le lit de sa mère le beau nécessaire. Toutes deux, en l'absence de Grandet, se donnaient le plaisir de voir le portrait de Charles en examinant celui de sa mère.

— C'est tout à fait son front et sa bouche! disait Eugénie au moment où le vigneron ouvrit la porte.

Au regard que jeta son mari sur l'or, Madame Grandet cria:

— Mon Dieu, ayez pitié de nous!

Le bonhomme sauta sur le nécessaire comme un tigre fond sur un enfant endormi.

— Qu'est-ce que cela? dit-il en emportant le trésor et allant se placer à la fenêtre. — Du bon or! de l'or! s'écria-t-il. Beaucoup d'or! ça pèse deux livres. — Ah! ah! Charles t'a donné cela contre tes belles pièces, hein? Pourquoi ne me l'avoir pas dit? C'est une bonne affaire, fifille! Tu es ma fille, je te reconnais. (Eugénie tremblait de tous ses membres). — N'est-ce pas, ceci est à Charles? reprit le bonhomme.

— Oui, mon père, ce n'est pas à moi. Ce meuble est un dépôt sacré.

— Ta, ta, ta, ta! il a pris ta fortune, faut te rétablir ton petit trésor.

— Mon père!...

Le bonhomme voulut prendre son couteau pour faire sauter une plaque d'or, et fut obligé de poser le nécessaire sur une chaise. Eugénie s'élança pour le ressaisir; mais le tonnelier, qui avait tout à la fois l'oeil à sa fille et au coffret, la repoussa si violemment en étendant le bras, qu'elle alla tomber sur le lit de sa mère.

— Monsieur! monsieur! cria la mère en se dressant sur son lit.

Grandet avait tiré son couteau et s'apprêtait à soulever l'or.

— Mon père, cria Eugénie en se jetant à ses genoux et marchant ainsi pour arriver plus près du bonhomme et lever les mains vers lui; mon père, au nom de tous les saints et de la Vierge; au nom du Christ, qui est mort sur la croix; au nom de votre salut éternel, mon père, au nom de ma vie, ne touchez pas à cela! Ce nécessaire n'est ni à vous ni à moi; il est à un malheureux parent qui me l'a confié, et je dois le lui rendre intact.

— Pourquoi le regardais-tu, si c'est un dépôt? Voir, c'est pis que toucher.

— Mon père, ne le détruisez pas, ou vous me déshonorez! Mon père, entendez-vous?

— Monsieur, grâce! dit la mère.

— Mon père, cria Eugénie d'une voix si éclatante que Nanon, effrayée, monta.

Eugénie sauta sur un couteau qui était à sa portée, et s'en arma.

— Eh! bien? lui dit tranquillement Grandet en souriant à froid.

— Monsieur, monsieur, vous m'assassinez! dit la mère.

— Mon père, si votre couteau entame seulement une parcelle de cet or, je me perce de celui-ci. Vous avez déjà rendu ma mère mortellement malade, vous tuerez encore votre fille. Allez maintenant, blessure pour blessure!

Grandet tint son couteau sur le nécessaire, et regarda sa fille en hésitant.

— En serais-tu donc capable, Eugénie, dit-il.

— Oui, monsieur, dit la mère.

— Elle le ferait comme elle le dit, cria Nanon. Soyez donc raisonnable, monsieur, une fois dans votre vie.

Le tonnelier regarda l'or et sa fille alternativement pendant un instant. Madame Grandet s'évanouit.

— Là, voyez-vous, mon cher monsieur, madame se meurt! cria Nanon.

— Tiens, ma fille, ne nous brouillons pas pour un coffre. Prends donc! s'écria vivement le tonnelier en jetant le nécessaire sur le lit. — Toi, Nanon, va chercher M. Bergerin. — Allons, la mère, dit-il en baisant la main de sa femme, ce n'est rien, va: nous avons fait la paix. — Pas vrai, fifille? Plus de pain sec, tu mangeras tout ce que tu voudras... Ah! elle ouvre les yeux. — Eh! bien, la mère, mémère, timère, allons donc! Tiens, vois, j'embrasse Eugénie. Elle aime son cousin, elle l'épousera si elle veut, elle lui gardera son petit coffre. Mais vis longtemps, ma pauvre femme. Allons, remue donc! Ecoute, tu auras le plus beau reposoir qui se soit jamais fait à Saumur.

— Mon Dieu! pouvez-vous ainsi traiter votre femme et votre enfant! dit d'une voix faible Madame Grandet.

— Je ne le ferai plus, plus! cria le tonnelier. Tu vas voir, ma pauvre femme.

Il alla à son cabinet et revint avec une poignée de louis, qu'il éparpilla sur le lit.

— Tiens, Eugénie, tiens, ma femme, voilà pour vous, dit-il en maniant les louis. Allons, égaye-toi, ma femme; porte-toi bien, tu ne manqueras de rien, ni Eugénie non plus. Voilà cent louis pour elle. Tu ne les donneras pas, Eugénie, ceux-là, hein?

Madame Grandet et sa fille se regardèrent étonnées.

— Reprenez-les, mon père; nous n'avons besoin que de votre tendresse.

— Eh! bien, c'est ça, dit-il en empochant les louis, vivons comme de bons amis. Descendons tous dans la salle pour diner, pour jouer au loto tous les soirs, à deux sous. Faites vos farces! Hein, ma femme?

— Hélas! je le voudrais bien, puisque cela peut vous être agréable, dit la mourante; mais je ne saurais me lever.

— Pauvre mère, dit le tonnelier, tu ne sais pas combien je t'aime. — Et toi, ma fifille!

Il la serra, l'embrassa.

— Oh! comme c'est bon d'embrasser sa fille après une brouille! ma fifille! — Tiens, vois-tu, mémère, nous ne faisons qu'un maintenant. — Va donc serrer cela, dit-il à Eugénie en lui montrant le coffret. Va, ne crains rien. Je ne t'en parlerai plus, jamais.

M. Bergerin, le plus célèbre médecin de Saumur, arriva bientôt. La consultation finie, il déclara positivement à Grandet que sa femme était bien mal, mais qu'un grand calme d'esprit, un régime doux et des soins minutieux pourraient reculer l'époque de sa mort vers la fin de l'automne.

— Ça coûtera-t-il cher? dit le bonhomme; faut-il des drogues?

— Peu de drogues, mais beaucoup de soins, répondit le médecin, qui ne put retenir un sourire.

— Enfin, monsieur Bergerin, répondit Grandet, vous êtes un homme d'honneur, pas vrai? Je me fie à vous, venez voir ma femme toutes et quantes fois que vous le jugerez convenable. Conservez-moi ma bonne femme; je l'aime beaucoup, voyez-vous, sans que ça paraisse, parce que, chez moi, tout se passe en dedans et me trifouille l'âme. J'ai du chagrin. Le chagrin est entré chez moi avec la mort de mon frère, pour lequel je dépense, à Paris, des sommes... les yeux de la tête, enfin! et ça ne finit point. Adieu, monsieur. Si l'on peut sauver ma femme, sauvez-la, quand même il faudrait dépenser pour ça cent ou deux cents francs.

Malgré les souhaits fervents que Grandet faisait pour la santé de sa femme, dont la succession ouverte était une première mort pour lui; malgré la complaisance qu'il manifestait en toute occasion pour les moindres volontés de la mère et de la fille étonnées; malgré les soins les plus tendres prodigués par Eugénie, Madame Grandet marcha rapidement vers la mort. Chaque jour, elle s'affaiblissait et dépérissait comme dépérissent la plupart des femmes atteintes, à cet âge, par la maladie. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne. Les rayons du ciel la faisaient resplendir comme ces feuilles que le soleil traverse et dore. Ce fut une mort digne de sa vie, une mort toute chrétienne; n'est-ce pas dire sublime? Au mois d'octobre 1822 éclatèrent particulièrement ses vertus, sa patience d'ange et son amour pour sa fille; elle s'éteignit sans avoir laissé échapper la moindre plainte. Agneau sans tache, elle allait au ciel, et ne regrettait ici-bas que la douce compagne de sa froide vie, à laquelle ses derniers regards semblaient prédire mille maux. Elle tremblait de laisser cette brebis, blanche comme elle, seule au milieu d'un monde égoïste qui voulait lui arracher sa toison, ses trésors.

— Mon enfant, lui dit-elle avant d'expirer, il n'y a de bonheur que dans le ciel, tu le sauras un jour.

Le lendemain de cette mort, Eugénie trouva de nouveaux motifs de s'attacher à cette maison où elle était née, où elle avait tant souffert, où sa mère venait de mourir. Elle ne pouvait contempler la croisée et la chaise à patins dans la salle sans verser des pleurs. Elle crut avoir méconnu l'âme de son vieux père en se voyant l'objet de ses soins les plus tendres: il venait lui donner le bras pour descendre au déjeuner; il la regardait d'un oeil presque bon pendant des heures entières; enfin, il la couvait, comme si elle eût été d'or. Le vieux tonnelier se ressemblait si peu à lui-même, il tremblait tellement devant sa fille, que Nanon et les cruchotins, témoins de sa faiblesse, l'attribuèrent à son grand âge, et craignirent ainsi quelque affaiblissement dans ses facultés; mais, le jour où la famille prit le deuil, après le diner, auquel fut convié maître Cruchot, qui seul connaissait le secret de son client, la conduite du bonhomme s'expliqua.

— Ma chère enfant, dit-il à Eugénie lorsque la table fut ôtée et que les portes furent soigneusement closes, te voilà héritière de ta mère, et nous avons de petites affaires à régler entre nous deux. — Pas vrai Cruchot?

— Oui.

— Est-il donc si nécessaire de s'en occuper aujourd'hui, mon père?

— Oui, oui, fifille. Je ne pourrais pas durer dans l'incertitude où je suis. Je ne crois pas que tu veuilles me faire de la peine.

— Oh! mon père...

— Eh! bien, il faut arranger tout cela ce soir.

— Que voulez-vous donc que je fasse?

— Mais, fifille, ça ne me regarde pas. — Dites-lui donc, Cruchot.

— Mademoiselle, monsieur votre père ne voudrait ni partager, ni vendre ses biens, ni payer des droits énormes pour l'argent comptant qu'il peut posséder. Donc, pour cela, il faudrait se dispenser de faire l'inventaire de toute la fortune qui aujourd'hui se trouve indivise entre vous et monsieur votre père...

— Cruchot, êtes-vous bien sûr de cela, pour en parler ainsi devant une enfant?

— Laissez-moi dire, Grandet.

— Oui, oui, mon ami. Ni vous ni ma fille ne voulez me dépouiller. — N'est-ce pas, fifille?

— Mais, monsieur Cruchot, que faut-il que je fasse? demanda Eugénie impatientée.

— Eh! bien, dit le notaire, il faudrait signer cet acte par lequel vous renonceriez à la succession de Madame votre mère, et laisseriez à votre père l'usufruit de tous les biens indivis entre vous, et dont il vous assure la nue propriété...

— Je ne comprends rien à tout ce que vous me dites, répondit Eugénie; donnez-moi l'acte et montrez-moi la place où je dois signer.

Le père Grandet regardait alternativement l'acte et sa fille, sa fille et l'acte, en éprouvant de si violentes émotions, qu'il essuya quelques gouttes de sueur venues sur son front.

— Fifille, dit-il, au lieu de signer cet acte, qui coûtera gros à faire enregistrer, si tu voulais renoncer purement et simplement à la succession de ta pauvre mère défunte, et t'en rapporter à moi pour l'avenir, j'aimerais mieux ça. Je te ferais alors tous les mois une bonne grosse rente de cent francs. Vois, tu pourrais payer autant de messes que tu voudrais à ceux pour lesquels tu en fais dire... Hein! cent francs par mois, en livres?

— Je ferai tout ce qu'il vous plaira, mon père.

— Mademoiselle, dit le notaire, il est de mon devoir de vous faire observer que vous vous dépouillez...

— Eh! mon Dieu, dit-elle, qu'est-ce que cela me fait?

— Tais-toi, Cruchot. — C'est dit, c'est dit, s'écria Grandet en prenant la main de sa fille et y frappant avec la sienne. Eugénie, tu ne te dédiras point, tu es une honnête fille, hein?

— Oh! mon père...

Il l'embrassa avec effusion, la serra dans ses bras à l'étouffer.

— Va, mon enfant, tu donnes la vie à ton père; mais tu lui rends ce qu'il t'a donné: nous sommes quittes. Voilà comment doivent se faire les affaires. La vie est une affaire. Je te bénis! Tu es une vertueuse fille, qui aime bien son papa. Fais ce que tu voudras maintenant. — A demain donc, Cruchot, dit-il en regardant le notaire épouvanté. Vous verrez à bien préparer l'acte de renonciation au greffe du tribunal.

Le lendemain, vers midi, fut signée la déclaration par laquelle Eugénie accomplissait elle-même sa spoliation. Cependant, malgré sa parole, à la fin de la première année, le vieux tonnelier n'avait pas encore donné un sou des cent francs par mois si solennellement promis à sa fille. Aussi, quand Eugénie lui en parla plaisamment, ne put-il s'empêcher de rougir; il monta vivement à son cabinet, revint, et lui présenta environ le tiers des bijoux qu'il avait pris à son neveu.

— Tiens, petite, dit-il d'un accent plein d'ironie, veux-tu ça pour tes douze cents francs?

— Oh! mon père, vrai, me les donnez-vous?

— Je t'en rendrai autant l'année prochaine, dit-il en les lui jetant dans son tablier. Ainsi, en peu de temps, tu auras toutes *ses* breloques, ajouta-t-il en se frottant les mains, heureux de pouvoir spéculer sur le sentiment de sa fille.

Néanmoins, le vieillard, quoique robuste encore, sentit la nécessité d'initier sa fille aux secrets du ménage. Pendant deux années consécutives, il lui fit ordonner en sa présence le menu de la maison, et recevoir les redevances. Il lui apprit lentement et successivement les noms, la contenance de ses clos, de ses fermes. Vers la troisième année, il l'avait si bien accoutumée à toutes ses façons d'avarice, il les avait si véritablement tournées chez elle en habitudes, qu'il lui laissa sans crainte les clefs de la dépense, et l'institua la maîtresse au logis.

Cinq ans se passèrent sans qu'aucun événement marquât dans l'existence monotone d'Eugénie et de son père. Ce fut les mêmes actes constamment accomplis avec la régularité chronométrique des mouvements de la vieille pendule. La profonde mélancolie de Mademoiselle Grandet n'était un secret pour personne; mais, si chacun put en pressentir la cause, jamais un mot prononcé par elle ne justifia les soupçons que toutes les sociétés de Saumur formaient sur l'état du coeur de la riche héritière. Sa seule compagnie se composait des trois Cruchot et de quelques-uns de leurs amis qu'ils avaient insensiblement introduits au logis. Ils lui avaient appris à jouer au whist, et venaient tous les soirs faire la partie. Dans l'année 1827, son père, sentant le poids des infirmités, fut forcé de l'initier aux secrets de sa fortune territoriale, et lui disait, en cas de difficultés, de s'en rapporter à Cruchot le notaire, dont la probité lui était connue. Puis, vers la fin de cette année, le bonhomme fut enfin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, pris par la paralysie qui fit de rapides progrès. Grandet fut condamné par M. Bergerin. En pensant qu'elle allait bientôt se trouver seule dans le monde, Eugénie se tint, pour ainsi dire, plus près de son père et serra plus fortement ce dernier anneau d'affection. Dans sa pensée, comme dans celle de toutes les femmes aimantes, l'amour était le monde entier, et Charles n'était pas là. Elle fut sublime de soins et d'attentions pour son vieux père, dont les facultés commençaient à baisser, mais dont l'avarice se soutenait instinctivement. Aussi la mort de cet homme ne contrasta-t-elle point avec sa vie. Dès le matin, il se faisait rouler entre la cheminée de sa chambre et la porte de son cabinet, sans doute plein d'or. Il restait là sans mouvement, mais il regardait tour à tour avec anxiété ceux qui venaient le voir et la porte doublée de fer. Il se faisait rendre compte des moindres bruits qu'il entendait; et, au grand étonnement du notaire, il entendait le bâillement de son chien dans la cour. Il se réveillait de sa stupeur apparente au jour et à l'heure où il fallait recevoir des fermages, faire des comptes avec les closiers, ou donner des quittances. Il agitait alors son fauteuil à roulettes jusqu'à ce qu'il se trouvât en face de la porte de son cabinet. Il le faisait ouvrir par sa fille et veillait à ce qu'elle plaçât en secret elle-même les sacs d'argent les uns sur les autres, à ce qu'elle fermât la porte. Puis il revenait à sa place silencieusement aussitôt qu'elle lui avait rendu la précieuse clef, toujours placée dans la poche de son gilet, et qu'il tâtait de temps en temps. D'ailleurs, son vieil ami le notaire, sentant que la riche héritière épouserait nécessairement son neveu le président, si Charles Grandet ne revenait pas, redoubla de soins et d'attentions: il venait tous les jours se mettre aux ordres de Grandet, allait à son commandement à Froidfond, aux terres, aux prés, aux vignes, vendait des récoltes, et transmutait tout en or et en argent qui venait se réunir secrètement aux sacs empilés dans le cabinet. Enfin arrivèrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la destruction. Il voulut rester assis au coin de son feu, devant la porte de son cabinet. Il attirait à lui et roulait toutes les couvertures que l'on mettait sur lui, et disait à Nanon:

— Serre, serre ça, pour qu'on ne me vole pas.

Quand il pouvait ouvrir les yeux, où toute sa vie s'était réfugiée, il les tournait aussitôt vers la porte du cabinet où gisaient ses trésors, en disant à sa fille:

Y sont-ils? y sont-ils? d'un son de voix qui dénotait une sorte de peur panique.

— Oui, mon père.

— Veille à l'or!... mets de l'or devant moi!

Eugénie lui étalait des louis sur une table, et il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple stupidement le même objet; et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible.

— Ça me réchauffe! disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une expression de béatitude.

Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent qu'il regarda fixement, et sa loupe remua pour la dernière fois. Lorsque le prêtre lui approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser l'image du Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie. Il appela Eugénie, qu'il ne voyait pas, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui et qu'elle baignât de ses larmes une main déjà froide.

— Mon père, bénissez-moi, demanda-t-elle.

— Aie bien soin de tout! Tu me rendras compte de ça là-bas, dit-il en prouvant par cette dernière parole que le christianisme doit être la religion des avares.

Eugénie Grandet se trouva donc seule au monde dans cette grande maison, n'ayant que Nanon à qui elle pût jeter un regard avec la certitude d'être entendue et comprise, Nanon, le seul être qui l'aimât pour elle et avec qui elle pût causer de ses chagrins. La grande Nanon était une providence pour Eugénie. Aussi ne fut-elle plus une servante, mais une humble amie. Après la mort de son père, Eugénie apprit par maître Cruchot qu'elle possédait trois cent mille livres de rente en biens-fonds dans l'arrondissement de Saumur, six millions placés en trois pour cent à soixante francs, et il valait alors soixante-dix-sept francs; plus deux millions en or et cent mille francs en écus, sans compter les arrérages à recevoir. L'estimation totale de ses biens allait à dix-sept millions.

— Où donc est mon cousin? se dit-elle.

Le jour où maître Cruchot remit à sa cliente l'état de la succession, devenue claire et liquide, Eugénie resta seule avec Nanon, assises l'une et l'autre de chaque côté de la cheminée de cette salle si vide, où tout était souvenir, depuis la chaise à patins sur laquelle s'asseyait sa mère jusqu'au verre dans lequel avait bu son cousin.

— Nanon, nous sommes seules!

— Oui, mam'selle; et, si je savais où il est, ce mignon, j'irais de mon pied le chercher.

— Il y a la mer entre nous, dit-elle.

Pendant que la pauvre héritière pleurait ainsi en compagnie de sa vieille servante, dans cette froide et obscure maison, qui pour elle composait tout l'univers, il n'était question, de Nantes à Orléans, que des dix-sept millions de Mademoiselle Grandet. Un de ses premiers actes fut de donner douze cents francs de rentes viagères à Nanon, qui, possédant déjà six cents autres francs, devint un riche parti. En moins d'un mois, elle passa de l'état de fille à celui de femme, sous la protection d'Antoine Cornoiller, qui fut nommé garde général des terres et propriétés de Mademoiselle Grandet. Madame Cornoiller eut sur ses contemporaines un immense avantage. Quoiqu'elle eut cinquante-neuf ans, elle ne paraissait pas en avoir plus de quarante. Ses gros traits avaient résisté aux attaques du temps. Grâce au régime de sa vie monastique, elle narguait la vieillesse par un teint coloré, par une santé de fer. Peut-être n'avait-elle jamais été aussi bien qu'elle le fut au jour de son mariage. Elle eut les bénéfices de sa laideur, et apparut grosse, grasse, forte, ayant sur sa figure indestructible un air de bonheur qui fit envier par quelques personnes le sort de Cornoiller.

— Elle est bon teint, disait le drapier.

— Elle est riche, et le gars Cornoiller fait un bon coup, disait un autre voisin.

En sortant du vieux logis, Nanon, qui était aimée de tout le voisinage, ne reçut que des compliments en descendant la rue tortueuse pour se rendre à la paroisse. Pour présent de noces, Eugénie lui donna trois douzaines de couverts. Cornoiller, surpris d'une telle magnificence, parlait de sa maîtresse les larmes aux yeux: il se serait fait hacher pour elle. Devenue la femme de confiance d'Eugénie, Madame Cornoiller eut désormais un bonheur égal pour elle à celui de posséder un mari. Elle avait enfin une dépense à ouvrir, à fermer, des provisions à donner le matin, comme faisait son défunt maître. Puis elle eut à régir deux domestiques, une cuisinière et une femme de chambre chargée de raccommoder le linge de la maison, de faire les robes de mademoiselle. Cornoiller cumula les fonctions de garde et de régisseur. Il est inutile de dire que la cuisinière et la femme de chambre choisies par Nanon étaient de véritables *perles*. Mademoiselle Grandet eut ainsi quatre serviteurs dont le dévouement était sans bornes. Les fermiers ne s'aperçurent donc pas de la mort du bonhomme, tant il avait sévèrement établi les usages et coutumes de son administration, qui fut soigneusement continuée par M. et Madame Cornoiller.

A trente ans, Eugénie ne connaissait encore aucune des félicités de la vie. Sa pâle et triste enfance s'était écoulée auprès d'une mère dont le coeur méconnu, froissé, avait toujours souffert. En quittant avec joie l'existence, cette mère plaignit sa fille d'avoir à vivre, et lui laissa dans l'âme de légers remords et d'éternels regrets. Le premier, le seul amour d'Eugénie était, pour elle, un principe de mélancolie. Après avoir entrevu son amant pendant quelques jours, elle lui avait donné son coeur entre deux baisers furtivement acceptés et rendus; puis il était parti, mettant tout un monde entre elle et lui. Cet amour, maudit par son père, lui avait presque coûté sa mère, et ne lui causait que des douleurs mêlées de frêles espérances. Ainsi, jusqu'alors, elle s'était élancée vers le bonheur en perdant ses forces, sans les échanger. Dans la vie morale, aussi bien que dans la vie physique, il existe une aspiration et une respiration: l'âme a besoin d'absorber les sentiments d'une autre âme, de se les assimiler pour les lui restituer plus riches. Sans ce beau phénomène humain, point de vie au coeur: l'air lui manque alors, il souffre et dépérit. Eugénie commençait à souffrir. Pour elle, la fortune n'était ni un pouvoir ni une consolation; elle ne pouvait exister que par l'amour, par la religion, par sa foi dans l'avenir. L'amour lui expliquait l'éternité. Son coeur et l'Evangile lui signalaient deux mondes à attendre. Elle se plongeait nuit et jour au sein de deux pensées infinies, qui pour elle peut-être n'en faisaient qu'une seule. Elle se retirait en elle-même, aimant et se croyant aimée. Depuis sept ans, sa passion avait tout envahi. Ses trésors n'étaient pas les millions dont les revenus s'entassaient, mais le coffret de Charles, mais les deux portraits suspendus à son lit, mais les bijoux rachetés à son père, étalés orgueilleusement sur une couche de ouate dans un tiroir du bahut; mais le dé de sa tante, duquel s'était servi sa mère, et que, tous les jours, elle prenait religieusement pour travailler à une broderie, ouvrage de Pénélope, entrepris seulement pour mettre à son doigt cet or plein de souvenirs. Il ne paraissait pas vraisemblable que Mademoiselle Grandet voulût se marier durant son deuil. Sa piété vraie était connue. Aussi la famille Cruchot, dont la politique était sagement dirigée par le vieil abbé, se contenta-t-elle de cerner l'héritière en l'entourant des soins les plus affectueux. Chez elle, tous les soirs, la salle se remplissait d'une société composée des plus chauds et des plus dévoués cruchotins du pays, qui s'efforçaient de chanter les louanges de la maîtresse du logis sur tous les tons. Elle avait le médecin ordinaire de sa chambre, son grand aumônier, son chambellan, sa première dame d'atour, son premier ministre, son chancelier surtout, un chancelier qui voulait tout dire. L'héritière eût-elle désiré un porte-queue, on lui en aurait trouvé un. C'était une reine, et la plus habilement adulée de toutes les reines. La flatterie n'émane jamais des grandes âmes, elle est l'apanage des petits esprits, qui réussissent à se rapetisser encore pour mieux entrer dans la sphère vitale de la personne autour de laquelle ils gravitent. La flatterie sous-entend un intérêt. Aussi les personnes qui venaient meubler tous les soirs la salle de Mademoiselle Grandet, nommée par elles Mademoiselle de Froidfond, réussissaient-elles merveilleusement à l'accabler de louanges. Ce concert d'éloges, nouveaux pour Eugénie, la fit d'abord rougir; mais insensiblement, et quelques grossiers que fussent les compliments, son oreille s'accoutuma si bien à entendre vanter sa beauté, que, si quelque nouveau venu l'eût trouvée laide, ce reproche lui aurait été beaucoup plus sensible alors que huit ans auparavant. Puis elle finit par aimer les douceurs qu'elle mettait secrètement aux pieds de son idole. Elle s'habitua donc par degrés à se laisser traiter en souveraine et à voir sa cour pleine tous les soirs. M. le président de Bonfons était le héros de ce petit cercle, où son esprit, sa personne, son instruction, son amabilité sans cesse étaient vantés. L'un faisait observer que, depuis sept ans, il avait beaucoup augmenté sa fortune; que Bonfons valait au moins dix mille francs de rente et se trouvait enclavé, comme tous les biens des Cruchot, dans les vastes domaines de l'héritière.

— Savez-vous, mademoiselle, disait un habitué, que les Cruchot ont à eux quarante mille livres de rente!

— Et leurs économies, reprenait une vieille cruchotine, Mademoiselle de Gribeaucourt. Un monsieur de Paris est venu dernièrement offrir à M. Cruchot deux cent mille francs de son étude. Il doit la vendre, s'il peut être nommé juge de paix.

— Il veut succéder à M. de Bonfons dans la présidence du tribunal, et prend ses précautions, répondit Madame d'Orsonval; car M. le président deviendra conseiller, puis président à la cour. Il a trop de moyens pour ne pas arriver.

— Oui, c'est un homme bien distingué, disait un autre. Ne trouvez-vous pas, mademoiselle?

(A suivre.)

AU SACRE-COEUR

Heure Sainte

Notre grande Heure-Sainte en l'honneur de Marie-Eucharistie a été un triomphe. En dépit d'une pluie maussade, nos braves gens se sont rendus gaiement à l'appel du devoir. Avec quelle foi, quelle piété ils ont chanté leur inaltérable confiance et leur amour envers Notre-Dame du St-Sacrement. Avec quel respect religieux ils ont écouté la parole chaude et entraînante du prédicateur, qui, en la circonstance, était un ancien curé de notre paroisse — le R.P. A. Normandin, O.M.I. Son long éloignement du ministère paroissial n'a refroidi en rien son zèle apostolique. Avec calme toujours, mais avec grâce et chaleur, il nous a expliqué le rôle de Marie dans le plan divin; sa prédestination comme mère du Christ; sa large part dans la rédemption; sa vocation de mère des chrétiens. Au foyer paternel, le père règne par l'autorité; la mère, par l'affection. Au ciel, les adorations vont à Jésus; à Marie, le recours confiant de l'Enfant qui croit à l'amour et à la sollicitude maternelle.

Qu'il nous soit permis d'offrir nos sincères remerciements au bon Père Normandin pour ce nouveau témoignage de zèle apostolique sur nos âmes. Nous nous souviendrons!

* * *

Baptêmes

Pierre-Léon, né le 8 octobre 1932, également adopté par Thomas P. Beaubien et Marie G. Fisher. Le parrain a été J.P. Fisher et la marraine Catherine Fisher.

Frédéric-Roland-Louis, enfant de Léo Cyr et de Helen Holstead, né le 19 avril dernier. Le parrain a été Michel Roy et la marraine Alexandrine Cyr.

Nora-May-Thérèse, née le 9 courant, enfant de William Grouette et de Célina McDougall. Parrain, Joseph Sioux; marraine, Marie MacDougall.

* * *

Première Communion

Le jour de l'Ascension, selon la coutume paroissiale, nos petits enfants recevaient pour la première fois Jésus-Eucharistie. Quelle belle cérémonie que celle du Seigneur qui se donne en nourriture à des âmes si pures! Quel spectacle propre à ranimer la foi chez le peuple chrétien, et capable même de ramener sur le bon chemin les égarés! Le soir, par la Rénovation des promesses du baptême, ces mêmes enfants répudiaient l'empire de Satan pour s'engager comme soldats fidèles dans l'armée du Christ; nous ne pouvons que les en féliciter et leur souhaiter de toujours demeurer à la hauteur de ces promesses de fidélité. Félicitations aussi à la chorale de l'école pour l'exécution du chant ce jour-là.

Vendredi prochain, confirmation par Son Excellence Mgr Guy, vicaire apostolique de Grouard. L'office commence à 7 heures et demie.

* * *

Tennis

Malgré la température quelque peu indécise de dimanche après-midi, nous avons pu tenir avec satisfaction et succès l'ouverture officielle.

A la suite de quelques intéressantes joutes d'exhibition et de rencontres amicales, un léger goûter nous attendait dans la salle paroissiale. Les libations rafraîchissantes terminées, M. Baudry, président du club, remercie les visiteurs, Mlles V. Couture et D. Toupin et MM. R. Couture, M. Tremblay et G. Amyot, d'avoir répondu à notre invitation et exprime des voeux de réussite pour la saison de 1933. A ce discours brillant, M. H. Sala, président de la ligue paroissiale, ajoute quelques mots non moins bien choisis, annonçant pour bientôt l'ouverture de la ligue et espérant qu'on y trouvera rivalité encourageante; pour cela que les clubs catholiques de la ville s'y intéressent! Cette réunion amicale et gaie se termine au son agréable de quelques morceaux de piano exécutés par Mlle J. Belair; y assistèrent: Mlles V. Couture, D. Toupin, A. Pambrun, L. Bédard, H. Léger, M. Talbot, L. Blanchard, J. Belair, Y. Sala et L. Rhéaume; MM. G. Amyot, D. Belair, J. Talbot, H. Sala, J. Sala, A. Paquin, R. Couture, M. Tremblay, V. Bonin, M. Gatien, J. Gauthier, J.L. Brossard, R Brossard, L Baudry et G Léveillé.

Dans les exhibitions les résultats furent comme suit:

Mlles V. Couture et D. Toupin défirent Mlles Y. Sala et M. Talbot, 6-4.

M. H. Sala défit M. G. Amyot, 6-3, 7-5.

MM. M. Tremblay et G. Léveillé défirent MM. R. Couture et A. Paquin, 6-3.

* * *

A ce rapport, le trésorier doit-il ajouter une tache sombre, une note pessimiste? Il est dans un dilemne. Doit-il mentionner qu'il n'a pas encore fait fortune, que les comptes arrivent et que le trésor est vide? Que faire? Peut-être les conditions changeront et résoudront d'elle-mêmes sa perplexité. Peut-être la fin du mois portera bonheur. Espérons et confiance toujours!

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Député d'Etat



Dr J.J. Trudel

A la 11e convention annuelle provinciale du Manitoba des Chevaliers de Colomb, tenue samedi à Saint-Boniface, le Dr J.J. Trudel a été réélu pour un troisième terme député d'Etat. Les autres officiers d'Etat élus ont été: secrétaire, E.-S. Barker, Le Pas; trésorier, H.-E. Lee, Winnipeg; avocat, V.-C. Murphy, Flin Flon; gardien, J.-B. Bazinet, Somerset; chapelain, R.P. Vézina, O.M.I.

Mal de dos soulagé - N'ai plus souffert depuis

DIT CETTE FEMME DE L'ONTARIO APRES AVOIR PRIS DES PILULES DODD POUR LES REINS

Mme R.R. Beharriell en garde toujours une boîte à la maison.

Dean Lake, Ont. — 30 mai — (spéciale)

Il y a deux choses en ce monde dont nous avons la certitude. La première est que chacun souffre tôt ou tard du mal de reins; la deuxième, que les Pilules Dodd pour les Reins soulagent tous les maux de reins, même si tout autre remède a failli. Une nouvelle preuve de ce que peuvent les pilules Dodd nous est fournie par Mme R.R. Beharriell, qui habite cette localité.

Elle nous écrit: "Je vous envoie ces quelques mots pour recommander les Pilules Dodd. Je souffrais du mal de dos depuis des années. Une amie me parle des pilules Dodd, je commençai à en prendre et je n'ai plus souffert depuis.

Je ne pourrais plus m'en passer à la maison."

Les pilules Dodd ont édifié leur réputation par le soulagement qu'elles procurent.

WINNIPEG

La décoration des tombes à Winnipeg

En dépit des nuages qui obscurcissaient le ciel, la parade militaire annuelle s'est déroulée avec un grand éclat dimanche après-midi. Après une brève cérémonie au Cénotaphe, le défilé des différentes troupes a commencé et a suivi son itinéraire sous les yeux de milliers de spectateurs massés sur les trottoirs, pendant que trois avions sillonnaient les airs au-dessus de la ville.

L'imposant cortège s'est ensuite disloqué pour la visite aux différents cimetières. Les réservistes français, sous la présidence de M. Léon Michel, se sont rendus au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface. Au pied du monument, Mgr Jubinville, P.A., V.G., a récité des prières et le maire Dowse a déposé une gerbe. Au cimetière de Saint-Boniface, les tombes des soldats ont été décorées de fleurs par Mme B. de Denus, présidente des Dames Auxiliaires, Mme E. Etsell, présidente de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, et M. E. Létienne, président de l'Union Nationale Française.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La prochaine assemblée étant la dernière de la saison, les membres sont priées de remarquer le changement d'heure. Mercredi, 7 juin, à 7 h. 45 du soir dans la salle des Chevaliers de Colomb, rue Main.

* * *

Tous les ans il est d'usage d'envoyer à Ottawa les noms de trois élèves, représentant les 3 écoles canadiennes françaises de Winnipeg et St-Boniface, afin que ces élèves du grade V prennent part au tirage au sort d'une médaille d'or offerte par la section d'Ottawa.

Cette année, les noms de Louis Carignan pour le Sacré-Coeur, Lucille Gingras pour l'Académie St-Joseph et Roland Orieux pour l'Institut Collégial Provencher, ont l'honneur de figurer à la liste générale des différentes sections de la Fédération.

Même si le sort ne favorise pas l'un des nôtres, nous offrons à ces trois élèves nos sincères félicitations. Si l'on considère qu'ils ont eu le plus haut pourcentage pour dictée française et anglaise toute l'année, on peut être convaincu de l'excellence de leur travail.

* * *

Dimanche dernier, Mme la Présidente et des membres de l'exécutif ont assisté à la touchante cérémonie de la décoration des tombes. Une gerbe de fleurs a été déposée au nom de la Fédération sur la tombe commémorative de nos soldats morts au front.

Noces d'argent sacerdotales du R.P. Sylla, O.M.I.

Le R.P. Sylla, O.M.I., curé de l'église polonaise du Saint-Esprit, célébrait dimanche et lundi ses noces d'argent sacerdotales. S.E. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, et S. E. Mgr Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, étaient présents, ainsi que le R.P. Kosion, de Strandquist, Minnesota, et une foule de prêtres et religieux des environs.

Le R.P. Sylla, né en 1881 en Haute-Silésie, fit ses études en Hollande. Venu au Canada en 1908, il exerça d'abord le ministère dans l'Alberta; il est curé de l'église du Saint-Esprit depuis 1927.

Nos félicitations et nos meilleurs voeux au jubilaire.

Bachelière ès arts

Mlle Andrée-A. Galliot, fille du Dr A. Galliot, de Notre-Dame de Lourdes, Man., qui vient d'obtenir avec distinction, son parchemin de bachelière ès arts de l'Université du Manitoba est la première Française, parmi les laïques au Manitoba, qui ait reçu ce diplôme. C'est à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg, qu'elle a poursuivi ses études ces dernières années. Mlle Galliot est une des six bachelières ès arts de 1933. Nos sincères félicitations.

Cercle Molière

Le Cercle Molière a eu son assemblée annuelle, samedi le 20 mai, dans la Salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main. A cette réunion on a élu le Comité exécutif du Cercle comme suit:

Présidente: Mme E. Chauvière;
Vive-Président: M. J. Delavignette;
Secrétaire: Mlle Renée Deniset;
Assistante-Secrétaire: Mlle Marie-Louise Pelletier;
Trésorier: M. Roland Lévêque;
Syndics: M. J.-A. Hébert, M. A. Griveau.

Les présidents des sous-comités tels que nommés par le Comité exécutif sont:

Comité de recrutement: M. J.-A. Hébert;
Comité de lecture: M. A. Boutal;
Comité de réception: Mme A. Bélair;
Comité de musique: Mme G. Laflèche;
Comité de publicité: Mlle R. Deniset.

Notre ancien président, M. L.-P. Gagnon, toujours actif et dévoué pour le Cercle, a fait quelques suggestions, qui nous aideront à avoir des soirées très intéressantes et instructives, à l'avenir. Nous avons projeté de rendre nos activités de plus en plus dramatiques en jouant plusieurs pièces pendant la saison prochaine, afin d'encourager tous ceux qui ont des aptitudes pour le théâtre.

Nous espérons que tous nos anciens membres nous reviendront le troisième samedi de septembre prochain, et qu'ils amèneront avec eux d'autres personnes qu'un cercle dramatique peut intéresser.

Renée DENISET

PETITES NOTES

M. le Dr et Mme Galliot, de N.-D. de Lourdes, étaient en ville la semaine dernière pour assister à la remise des diplômes à l'Academie Sainte-Marie.

MM. Charles Joseph Gravier et Maurice Gravier, de Paris, étaient de passage à l'hôtel Royal Alexandra cette semaine.

Jamais besogne faite avec impétuosité et empressement ne fut bien faite: il faut dépêcher "bellement", comme dit l'ancien proverbe: celui qui se hâte court fortune de chopper et heurter les pieds. — Saint François de Sales.